



L'album de l'année



Journée citoyenne le 16 mars 2024



Interbourgs le 1^{er} juin 2024



Inauguration école Valentine Germain le 14 juin 2024



Inauguration salle Henri Jarriault le 15 juin 2024



Soirée patrimoine le 6 juillet 2024



Plantations arbres nouveaux-nés 2023 le 28 septembre 2024



octobre rose



Sommaire

- 04 Le conseil municipal
- 06 Réalisations et projets
- 07 État civil + Bibliothèque
- 08 Les services
- 11 Les finances
- 14 Les acteurs économiques
- 16 L'école
- 18 Jeunesse
- 21 Les associations
- 41 Communauté de communes
Parthenay-Gâtine
- 44 Azay n'oublie pas
- 47 Calendrier des fêtes

Chers concitoyens,

À l'aube de cette nouvelle année, nous ne pouvons ignorer les défis qui se dressent devant nous. Le monde traverse une période d'instabilité sans précédent, marquée par des tensions géopolitiques et économiques qui affectent chacun d'entre nous.

Au sein de notre commune, nous sommes témoins des difficultés financières croissantes auxquelles font face de nombreuses familles, une réalité qui nous pousse à redoubler d'efforts dans nos actions de solidarité.

Le changement climatique, ce défi majeur de notre époque, se manifeste de manière de plus en plus tangible. Les inondations récentes nous ont rappelé avec force notre vulnérabilité face aux éléments. Ces événements soulignent l'urgence d'agir pour adapter notre commune et soutenir les plus touchés.

Malgré ces obstacles, notre communauté a su faire preuve de résilience et d'unité. Les manifestations culturelles et sportives qui ont jalonné l'année écoulée ont été des moments de joie et de partage, renforçant les liens qui nous unissent.

Nos réalisations récentes témoignent de notre capacité à innover et à améliorer concrètement la qualité de vie dans notre commune. Ces succès nous encouragent à aller plus loin. C'est pourquoi nous avons initié des projets ambitieux qui façonneront l'avenir de notre ville.

Notre priorité demeure le bien-être de chacun d'entre vous. Nous continuerons à investir dans des initiatives favorisant la convivialité, renforçant la solidarité entre générations et stimulant l'innovation locale. Notre commune se veut un lieu où il fait bon vivre, travailler et se divertir.

L'année à venir sera sans doute parsemée de défis, mais je suis convaincu que notre force réside dans notre capacité à nous unir et à nous soutenir mutuellement. Ensemble, nous pouvons transformer ces défis en opportunités de croissance et de progrès.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une année 2025 remplie de santé, de bonheur et de réussite. Que cette nouvelle année soit celle de l'espoir et de la solidarité !

Les vœux auront lieu le vendredi 10 janvier 2025 à 19h30 à la salle polyvalente.

Jean-Michel RENAULT,

Maire d'AZAY-SUR-THOUE

Directeur Publication :
Jean-Michel RENAULT
Responsable rédaction :
Jeanne DESESSARD
Conception et réalisation :
la commission
Rédaction :
associations et partenaires.
Photographies :
Associations et partenaires,
commission et droit réservé
Impression : imprimerie Lièvre
Distribution : par nos soins

Le conseil municipal



Morgane INGUENEAU, Conseillère Municipale
David JASMIN, Conseiller Municipal
Nathalie SICOT, Conseillère Municipale
Patrice FAZILLEAU, 2^{ème} Adjoint
Laure VIGNAULT, 1^{ère} Adjointe
Stéphane BOUCHER, Conseiller Municipal
Corinne MARTIN, Conseillère Municipale

Jean-Michel RENAULT, Maire
Tony LARCHER, 4^{ème} Adjoint
Julien PIET, Conseiller Municipal
Jeanne DESESSARD, 3^{ème} Adjointe
James BRUNET, Conseiller Municipal (en médaillon)
Christelle ROUVREAU, Conseillère Municipale (en médaillon)
Damien ROUSSEAU, Conseiller Municipal (en médaillon)

Commissions communales

Ressources Humaines Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membres : BRUNET James, JASMIN David

Enfance-Jeunesse-Sport-Scolaire Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membres : INGUENEAU Morgane, JASMIN David, MARTIN Corinne, PIET Julien, ROUSSEAU Damien, ROUVREAU Christelle

Restaurant scolaire Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membre : SICOT Nathalie

Informatique-Nouvelles technologies Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membres : MARTIN Corinne, ROUVREAU Christelle

Voirie- Bâtiments-Urbanisme-Environnement-développement durable Le Maire, Adjoint référent : FAZILLEAU Patrice, Membres : BOUCHET Stéphane, BRUNET James, DESESSARD Jeanne, MARTIN Corinne, PIET Julien, ROUSSEAU Damien

Agriculture Le Maire, Adjoint référent : FAZILLEAU Patrice, Membres : BOUCHET Stéphane, ROUSSEAU Damien

Plan d'eau Le Maire, Adjoint référent : FAZILLEAU Patrice, Membres : BRUNET James, JASMIN David et Association AZAY PLANDO

Patrimoine Tourisme Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres : INGUENEAU Morgane, PIET Julien, ROUVREAU Christelle

Eglise Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres BRUNET James, LARCHER Tony, SICOT Nathalie

Information-Communication-Relations associations Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres : INGUENEAU Morgane, JASMIN David, PIET Julien, SICOT Nathalie

Bulletin Municipal Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres : FAZILLEAU Patrice, INGUENEAU Morgane, LARCHER Tony, MARTIN Corinne, ROUVREAU Christelle

Finances-Economie Le Maire, Adjoint référent : LARCHER Tony, Membres : BRUNET James, DESESSARD Jeanne, ROUSSEAU Damien, VIGNAULT Laure.

Culture Le Maire, Adjoint référent : LARCHER Tony, Membres : INGUENEAU Morgane, JASMIN David, PIET Julien, SICOT Nathalie

Commission d'appel d'offres Titulaires : Le Maire, VIGNAULT Laure, FAZILLEAU Patrice, DESESSARD Jeanne

Suppléants : LARCHER Tony, BRUNET James, BOUCHET Stéphane

Impôts directs Le Maire, Titulaires : Jeanne DESESSARD, BARREAU André, MIGEON Christine, LIEVRE Jean-Jacques, MARTIN Michel, CLISSON Bernard

Suppléants : SOULET Jean-Pierre, LOISEAU Marie-Claude, JAMAIN Dominique, DEVINCENZI Guylaine, LECULEUR Maryvonne, CHAIGNEAU Christian

Les agents communaux



L'équipe du restaurant scolaire :

Catherine CAIRE, Annick MEZIANI, Corinne DAUNAY, Isabelle VENDET et Sébastien DELIGNE



Accompagnement et surveillance pendant la sieste :
Lydie MATOS-LAGE



L'équipe du secrétariat :
Stéphanie DELANDE et Emilie TRIT



L'équipe des espaces verts et bâtiments :
Sébastien PREVEAU, Giovanni BOIDE, Isabelle VENDET et Tony AUGST

Organismes intercommunaux

SICTOM - titulaire : RENAULT Jean-Michel, suppléant : FAZILLEAU Patrice

SIEDS - titulaire : FAZILLEAU Patrice, suppléant : BRUNET James

CNAS - FAZILLEAU Patrice

Correspondante Défense - DESESSARD Jeanne

Référent sécurité routière - BRUNET James

Référent prévention de la délinquance - BOUCHET Stéphane

Correspondant incendie et secours : BRUNET James

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

Déléguée communautaire : VIGNAULT Laure

Commissions :

Jeunesse et parcours éducatif

Petite enfance : LARCHER Tony

Enfance et scolaire : VIGNAULT Laure, PIET Julien

Citoyenneté : VIGNAULT Laure, JASMIN David, MARTIN Corinne

Apprentissages culturels et sportifs : DESESSARD Jeanne et VIGNAULT Laure

Rayonnement

Développement économique artisanal et industriel : RENAULT Jean-Michel

Développement économique agricole et agroalimentaire – énergies renouvelables : RENAULT Jean-Michel et ROUSSEAU Damien

Tourisme et valorisation du patrimoine : RENAULT Jean-Michel

Aménagement : RENAULT Jean-Michel, FAZILLEAU Patrice, BRUNET James

Coopérations territoriales

Coopération territoriale : DESESSARD Jeanne, ROUVREAU Christelle

Inclusion environnementale des politiques publiques : BRUNET James, FAZILLEAU Patrice

Qualité des équipements, infrastructures et innovation numérique : MARTIN Corinne, ROUVREAU Christelle

Ressources humaines : VIGNAULT Laure

Finances et optimisation financière : RENAULT Jean-Michel et LARCHER Tony

Gestion des déchets : BOUCHET Stéphane

Les réalisations et les projets

REALISATIONS 2024

Services techniques :

- Achat d'un coupe-bordure
- Achat d'un petit broyeur
- Achat d'une tondeuse

Travaux de Voirie :

- VC n°24 : La Vergne, la Sibilerie, Boutissac
- Rue des Aulnes
- Élargissement de la route du pont Moulin des Prés

Création d'un chemin de randonnée :

- Sortie du bourg en direction de Chalenton

Bibliothèque :

- Achat d'un présentoir, d'une tour à livres et d'une table

Camping :

- Remplacement de l'éclairage : installation de 3 lanternes

École :

- Achat de 2 structures de jeux

Salle polyvalente :

- Achat d'un aspirateur

Cantine municipale :

- Achat d'une armoire en inox et d'étagères
- Installation d'un garde-corps pour les escaliers allant de la rue à la cantine

Lotissement le Lavoir :

- Éclairage public solaire : installation de 6 ensembles lumineux

Tondeuse



Jeux école



Éclairage lotissement le lavoir



Chemin de randonnée

PROJETS 2025

- Aménagement de sécurité de la RD 949 bis
- Achat de la Maison des Pêcheurs
- Voirie : poursuite de la rénovation des routes communales
- Camping : poursuite du réaménagement des sanitaires et des accès PMR

État civil 2024

Naissance

Nous leur souhaitons la bienvenue, six naissances dont :

- PILLET Alice, née le 13 février à Niort
- LOUREIRO Maya, née le 20 février à Faye-l'Abbesse
- LADERVAL Matis, né le 22 avril à Poitiers
- GREYANDA Ebenezer, né le 23 juillet à Faye-l'Abbesse
- GUIONNET Alba, née le 13 août à Niort
- RICHARD Sacha, né le 1er septembre à Faye-l'Abbesse



Mariage

Nos vœux de bonheur, 3 mariages dont

- Romain GUILLOT & Cindy ROUVREAU, le 17 septembre
- Stéphanie BONNEAU & Ludovic BERTHONNEAU, le 24 août



Décès

Ils nous ont quitté

- LOUVRIER Martine, le 11 janvier
- ROSSARD René, le 14 février
- ROUVREAU Jean-Claude, le 25 mars
- JUIN Huguette, née GROSSET, le 4 juin
- SAPIN Gilbert, le 7 juin
- RAGON Aurélie, le 23 octobre

*Ils ont été inhumés au cimetière
fin 2023 et 2024*

- BRILLOUX Jacqueline, née GARANDEAU, le 5 janvier
- MICHAUD Marie-Thérèse, née GAILLARD, le 18 avril
- JUBIEN René, le 13 juillet
- BERNIER Françoise, le 13 août
- BONNET Jeannine, née MOTHAY, le 3 octobre
- RAGON Laurent, le 15 octobre

Bibliothèque

Suite à la fréquentation quasi nulle de la bibliothèque de notre commune, lors d'une réunion avec un représentant de la médiathèque de Niort, de la médiathèque de Parthenay, de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine ainsi que de l'école d'Azay, le fonctionnement de cette structure doit évoluer. Le Conseil Municipal a donc pris la décision de ne l'ouvrir qu'au jeune public à partir du 1^{er} janvier 2025. .

Toutefois, la bibliothèque ne ferme pas. De bibliothèque municipale, elle se transforme en « Point lecture enfance-jeunesse » mis à disposition de l'école, du périscolaire, des assistantes maternelles, d'associations et pouvant accueillir ponctuellement des animations ouvertes aux familles.

Début janvier, les locaux vont donc être fermés afin de les réaménager. La réouverture devrait intervenir fin février-début mars.

Afin de faire fonctionner cette structure, la municipalité est à la recherche de bénévoles (parents d'élèves ou autres) afin de se joindre à l'équipe en place. Actuellement, Annabelle gère déjà très bien la partie scolaire. Toutefois, il est parfois nécessaire de la remplacer, voire de l'aider. Cela ne nécessite pas un investissement énorme en temps. Nous sommes déjà quatre ; pour plus de confort, il nous faudrait être au minimum deux de plus. Contactez la mairie, qui vous mettra en relation avec le responsable. Nous comptons sur vous.

Mairie : ☎ 05 49 95 37 13

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, 14h-18h. En dehors de ces horaires, répondeur disponible.

Mail : mairie-azaysurthouet@cc-parthenay-gatine.fr

Page internet : <https://www.cc-parthenay-gatine.fr/azaysurthouet>

Le week-end numéro astreinte : 06 33 36 90 38

Enfance et Jeunesse

Restaurant scolaire

Il est demandé d'inscrire les enfants à la cantine scolaire. Pour cela, des documents sont à remplir : la circulaire de rentrée, la demande d'inscription à la cantine et le règlement intérieur. À la rentrée de septembre, le prix du repas a été fixé à 3,35 €. La vente des tickets s'effectue à la mairie, le mardi de 14h00 à 18h00.

Accueil Périscolaire

Le service d'accueil périscolaire, assuré par la Communauté de Communes, fonctionne :

- De 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- De 7h30 à 8h35 et de 12h00 à 12h30, les mercredis.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Une dérogation est possible sur demande à partir de 7h15 le matin et/ou jusqu'à 19h00 le soir.

Renseignements Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, Antenne de Secondigny : ☎ 05 49 71 08 94

Accueil de Loisirs communautaire

L'accueil de loisirs « Les Buissonnets », situé à Saint-Aubin-le-Cloud, accueille les enfants de 3 à 14 ans :

- Les mercredis, de 12h30 à 18h30.
- Pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30.

Une navette prend en charge les enfants le mercredi au départ de l'accueil périscolaire des écoles.

L'inscription peut se faire à la demi-journée (avec ou sans repas et transport) ou à la journée pendant l'été.

Durant les petites et grandes vacances, un accueil est organisé le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à l'école publique de Secondigny et aux Buissonnets de Saint-Aubin-le-Cloud.

Les tarifs appliqués sont calculés en fonction du quotient familial.

Renseignements : accueil de loisirs de Parthenay ou Saint-Aubin : ☎ 05 49 94 24 56

Relais Enfance

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ou futur enfant ? Vous avez des questions ? Appelez-nous : ☎ 05 49 95 76 10.

Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine est un service gratuit pour les tout-petits, parents, futurs parents et professionnels de la petite enfance.

Les professionnels vous accompagnent dans vos démarches pour trouver un assistant maternel, une structure d'accueil collectif ou un accueil à domicile.

Des matinées d'éveil, appelées « Les p'tites bouilles », sont proposées gratuitement les mardis et jeudis matin. Ces temps de rencontre, ouverts aux enfants de 0 à 6 ans, sont itinérants sur le territoire.

Le planning (consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine) est établi de vacances scolaires à vacances scolaires. Réservation nécessaire.

Mini-crèche Galipette

Établissement situé à Secondigny, créé en 2001, géré par l'association Familles Rurales.

Une équipe de trois professionnels accueille les enfants jusqu'à 4 ans.

Horaires : mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h ; mercredi de 8h à 18h.

Fermetures : trois premières semaines d'août, une semaine en avril et une semaine à Noël.

Contact : ☎ 05 49 64 44 35 ou par mail espace-galipette@wanadoo.fr.

Assistantes Maternelles

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible au Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

Affaires sociales

Assistantes sociales

Antenne Médico-Sociale de Gâtine
20 rue de la Citadelle - CS 10036
79201 Parthenay
☎ 05 49 64 41 11

Maintien des personnes âgées à domicile

Service de soins infirmiers à domicile

Ce service, mis en place en 1993 sur les cantons de Mazières et Secondigny, facilite notamment un retour plus rapide au domicile à l'issue d'une hospitalisation.
Les soins sont pris en charge par les caisses d'assurance maladie, sur prescription médicale.
Demandes reçues au secrétariat de l'EHPAD de Château-Bourdin : ☎ 05 49 63 49 16.

Service d'aide-ménagère

Vous avez plus de 60 ans et des difficultés pour effectuer votre ménage quotidien, faire votre toilette, vous lever ou vous coucher ? Contactez la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine au ☎ 05 49 94 15 36.

Conciliateur de justice

M. Claude BELLAUD

Permanence : le 1er jeudi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous, à la mairie de Secondigny.
☎ 07 83 68 92 21 ou par mail : claud.bellaud@conciliateurdejustice.fr

Défibrillateur

Le défibrillateur est installé près de l'entrée de la salle polyvalente.

Informations pratiques

Déchetteries SMC à proximité :

Déchetteries	Coordonnées	Jours	Horaires	
			Du 1 ^{er} janv au 30 juin du 1 ^{er} sept au 31 déc	Horaires été 1 ^{er} juillet au 31 août
St-Aubin-Le-Cloud	Route de Chagnée 05 49 63 26 40	Mercredi, vendredi Samedi (semaine impaire)	9h-12h et 14h-18h	7h-13h
Secondigny	La Chollerie 05 49 63 52 33	Lundi, jeudi Samedi (semaine paire)	9h-12h et 14h-18h	7h-13h

Dernier accès 10 minutes avant l'heure de fermeture

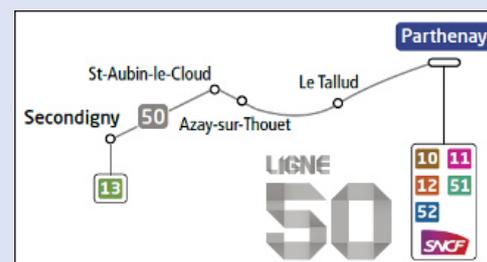
Localisation des déchetteries sur www.smc79.fr

+ d'infos sur : www.smc79.fr - [facebook.com/SyndicatSMC79](https://www.facebook.com/SyndicatSMC79) - 05 49 05 37 10

Les bornes d'apports volontaires (verre) sont toujours à votre disposition sur l'aire située à gauche du chemin du plan d'eau, rue de Malvault - route du Moulin de Chadeau à la Trébesse - rue de la Source Lotissement le Lavoir

Le jour de collecte est le mercredi, voir le calendrier du SMC.

Ligne RDS :



Voir les horaires sur le site de transport.nouvelle-aquitaine.fr
Flyer disponible en mairie

Les devoirs des citoyens

Stationnement des véhicules

Tout stationnement de véhicules est interdit sur les trottoirs pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, handicapées, personnes âgées, mamans avec poussettes. Tout comportement irrespectueux pourrait être verbalisé.



Application d'une redevance pour le dépôt illégal de déchets

Les dépôts sauvages d'ordures et déchets de toute sorte ont augmenté sur le territoire de la commune. Plus récemment, des dépôts sont également constatés dans les poubelles des bâtiments communaux et sur les chemins ruraux. Ces actes d'incivilité portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et représentent un coût pour la commune, car les travaux d'enlèvement et de nettoyage sont effectués par le personnel des services techniques. Le Conseil Municipal a donc décidé, lors de sa séance du 1er septembre 2020, de rechercher systématiquement les auteurs des dépôts et d'instituer une **redevance forfaitaire d'un montant de 150 €**, due par les auteurs des dépôts de déchets sur la voie publique. Cette somme, correspondant aux frais engagés par la collectivité pour évacuer ces déchets de façon conforme, sera facturée par la Mairie et recouvrée par le SGC de Saint-Maixent-l'École.

Entretien de la commune



L'entretien des voies publiques est une nécessité pour maintenir la commune dans un état constant de propreté. Il est, dans la mesure du possible, de la compétence du Maire d'y pourvoir.

Devant chez moi, je désherbe !

La loi Labbé interdit l'utilisation de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017 pour les espaces verts et la voirie. Si cette interdiction est une bonne nouvelle pour la santé publique et la planète, elle nécessite toutefois l'implication et la participation de tous au quotidien, car le désherbage manuel est gourmand en temps et en main-d'œuvre. Certains le font déjà, alors n'hésitez pas à nettoyer et entretenir vos trottoirs et pieds de murs des mauvaises herbes lorsqu'elles repoussent trop vite.

Le nettoyage des rues salies par la chute de déchets tombés des remorques doit être fait immédiatement par le responsable. Il en est de même pour les salissures provoquées par les engins agricoles.

Lutte contre les plantes invasives

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2213-25, les propriétaires de terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou d'une distance maximale de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers, ont l'obligation d'entretenir leurs propriétés.

Considérant que ces terrains présentent un risque de prolifération des animaux nuisibles, plantes sauvages envahissantes et hautement allergènes, il est demandé de bien vouloir procéder à l'entretien des parcelles.



Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction du chardon des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

Elle doit être effectuée durant le printemps et l'été, et au plus tard avant la floraison pour éviter la montée à graines et l'essaimage.

Tondeuses, motoculteurs et autres appareils bruyants



L'arrivée des beaux jours fait sortir de leur retraite hivernale les tondeuses à gazon, les motoculteurs, les appareils à musique, etc. Une ombre au tableau : ces petites machines sont bruyantes...

Pour le respect de la tranquillité de chacun, il convient de rappeler que l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2007 régit l'usage de ces engins :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Les finances

Résultat du compte administratif 2023	Budget primitif 2024
Fonctionnement dépenses	
<ul style="list-style-type: none"> Charges de personnel et élus Intérêts des emprunts Contribution SDIS Dépenses obligatoires (bâtiments, fournitures, entretien, cantine, ...) Subventions Amortissements Impôts et taxes 	<ul style="list-style-type: none"> Dépenses obligatoires (bâtiments, fournitures, entretien, cantine) Contribution SDIS Charges de personnel et élus Subventions Intérêts des emprunts Virement section investissement Impôts et taxes Amortissements Provisions
Fonctionnement recettes	
<ul style="list-style-type: none"> Produits des services (cantine, camping,...) Impôts et taxes Produits exceptionnels (remboursement assurance, vente...) Loyers, locations salle Fonds de compensation TVA Dotations Etat Ecriture d'ordre 	<ul style="list-style-type: none"> Produits des services (cantine, camping,...) Travaux en régie Impôts et taxes Dotations de l'Etat Fonds de compensation TVA Excédent reporté Loyers et locations de salles
Investissement dépenses	
<ul style="list-style-type: none"> Remboursement emprunts Remboursement caution Achat de matériel Signalétique Achat tondeuse ISEKI Camping (travaux et honoraires) Achat terrains Local vestiaires agents Eclairage terrain de football 	<ul style="list-style-type: none"> Déficit antérieur reporté Remboursement emprunts Maison des Pêcheurs Chemin vers Chalenton Achat matériel Signalétique Travaux camping Jeux extérieur (école et terrain attenant) Travaux divers bâtiments Salle polyvalente Ateliers relais Caution logement Travaux en régie
Investissement recettes	
<ul style="list-style-type: none"> Fonds de compensation TVA moins value cession immobilière Excédent de fonctionnement capitalisé Taxe d'Aménagement Amortissements Subventions Caution 	<ul style="list-style-type: none"> Caution logement Amortissements Virement section fonctionnement Fonds de compensation TVA Subvention Excédent de fonctionnement capitalisé Taxe d'Aménagement Ecritures lotissement Le Lavoir

Démarches administratives

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.



Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».

Vous n'avez pas d'accès à internet, besoin d'aide ?

Adressez vous à la Mairie qui vous indiquera un point numérique qui vous permettra d'être accompagné dans vos démarches.



DEMANDES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité et passeport : quelles sont les démarches ?

La mairie de Parthenay, France Services Thénezay et France Services Secondigny traitent votre demande ou renouvellement de carte d'identité ou passeport. **Voici les étapes :**

1. Vous prenez rendez-vous avec le service le plus proche de chez vous.

Service état-civil de la Ville de Parthenay (Hôtel de Ville) - 05 49 94 90 01
parthenay.fr > mes démarches > état civil > prendre un rendez-vous en mairie

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Mercredi : 9h - 13h et 14h30 - 19h
Jeudi : de 9h - 12h et 13h30 - 17h

Vendredi : fermé le matin - 13h30 - 16h30
Samedi : 9h30 - 12h (ouvert les deux premiers samedis de chaque mois)

France services Secondigny - 05 49 63 55 43

troov.com/mairie-de-secondigny/rendez-vous

Lundi : fermé
Mardi : 8h - 13h
Mercredi : 13h30 - 18h30
Jeudi : 8h - 13h
Vendredi : 13h30 - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h30

France services Thénezay ou Mairie Thénezay - 05 49 63 19 99 ou 05 49 63 00 20

Lundi : 13h30 - 16h30 • **Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :** 9h15 - 13h et 13h30 - 17h15



2. Vous réalisez votre pré-demande en ligne sur le site national

■ Sur ants.gouv.fr

Si vous avez besoin d'accompagnement pour faire votre pré-demande, rendez-vous dans l'espace France Services le plus proche de chez vous. Il en existe trois sur le territoire de Parthenay-Gâtine :

- **Parthenay :** 16, boulevard de la Meilleraye : 05 49 95 53 25
- **Secondigny :** 1, place de l'hôtel de ville : 05 49 63 55 43
- **Thénezay :** 8, bis Cité Rondier : 05 49 63 19 99



3. Vous venez à votre rendez-vous avec votre dossier complet



4. Vous venez chercher votre carte d'identité ou passeport

- Après réception d'un sms qui indique que « Mon titre est arrivé dans mon lieu de recueil », environ huit semaines après votre premier rendez-vous en mairie.

Les acteurs économiques

ARTISANS ET COMMERCANTS

ARBRES ET JARDINS DE GATINE DOSBAA Yohan	Élagage, abattage, taille et soins aux arbres	Les Burgaudières	06 82 23 29 50
ATELIER AZAY MECANIQUE	Garagiste	12 Rue du Chemin l'Ane	05 49 95 37 15
AZAY ALLIANCE AUTO	Garagiste	Route de Parthenay	05 49 63 48 91
BODIN-BAUDET Sablage	Sablage	4 Le Ressac	05 49 95 32 95
BAUDOUIIN Jean-Nicolas	Conseiller en immobilier	La Verdonnaire	06 48 47 05 38
CHOCOLATS ET DELICES DU POITOU	Chocolatier, pâtissier	35 Rue du Rabateau	05 49 70 26 90
C&S ACCOMPAGNEMENT	Coaching professionnel, bilan de compétences, analyse de pratique, formation et organisation de séminaires d'entreprises	10 route de la Babinière	06 86 34 66 24
COACH SPORT GATINE M. DINARD	Coach sportif - Sport à domicile	2 le Pâtis	06 79 14 02 50
DRESSOUR Ingrid idréflexologie	Réflexologue	5 Le Verger	06 30 12 88 13
Epices et Papilles	Épicerie indienne et traiteur	La Petite Jauffrère	06 64 32 78 69
HERISSE Julien	Conseiller en immobilier	7 impasse des Communaux	06 70 41 79 99
JBF	Dépannage, entretien de systèmes de chauffage au bois	Le Moulin Neuf	06 09 89 20 12 - 07 59 67 91 91
JC Event's	Deejay animateur - Sonorisation et éclairage	La Trébesse	07 80 51 68 62 - 06 73 72 43 31
La Fleur de Lotus	Institut de beauté	3 route de la Maison Neuve	06 30 01 35 88
LA FROMAGERIE DU THOUET	Fromagerie	3 Rue de Malvault	05 49 94 15 78
LA TOUTOUNETTE	Toilettage chiens	2 rue de la Girardière	05 49 95 13 53
LE BARCELOS	Restaurant à spécialités portugaises	12 Rue du Pontreau	09.54.97.42.71
LE RAMONEUR GATINAIS	Ramonage de chaudières, cheminées, cuisinières, inserts et poêles	34 Rue des Noues	05 49 64 25 85
LIM-BM	Travaux de charpente et de menuiserie - Chaudronnerie	20 Rue du Pontreau	05 49 70 03 37
Entreprise MIGEON & GIROUIN	Artisans maçons	Les Quatre Vents	05 49 95 32 95
MARCELO Joseph	Psychologue	Le Chaumeau	05 49 94 19 00
MATOS Manuel	Menuisier	3 Allée des Tisserands – La Trébesse	06 70 97 95 70
MIGLIORE Nathalie	Coaching coiffure – Relooking à domicile avec visualisation en 3D	5 l'Étang	06 68 18 79 79
NANOUDOG	Toilettage canin et félin à domicile	4 La Sicaudière	06 27 15 06 55
NHL – Nicolas HERISSE	Service de maintenance – Machines et équipements mécaniques, matériel agricole	9 La Vergne	06 89 10 31 29
MJ PEINTURE – MENARD Julien	Peinture intérieure et extérieure	1 rue de Malvault	06 79 53 57 58
SARL Christophe PALLUAU	Électricité, plomberie, chauffage, zinguerie, ramonage, énergies renouvelables	4 Le Verger	06 16 48 36 67 – 05 49 04 27 73
PINHEIRO Paulo	Artisan maçon	19 Route de la Maison Neuve	05 49 71 20 08
PLANET VITRES	Entreprise de nettoyage de vitres	7 Route de la Babinière	06 65 23 79 51
QUALY COM	Agenceur de commerces, de magasins, de bureaux	Les Bruyères	05 49 69 83 80
ROUSSEAU Damien	Conseiller en immobilier	La Joubertière	06 11 87 69 18

SOS Bricolage – SAVARIT Kevin	Bricolage, jardinage, services	La Fontenelle	06 80 28 44 82
ST MENUISERIE AMENAGEMENT M. THIOLLET	Travaux de menuiserie	5 Rue de Malvault	06 73 05 10 38
THOMAS Carla	Accompagnatrice à domicile	1 Rue des Jardins	06 33 02 68 91
VERGNAUD Jean-François	Épicerie ambulante – Produits frais	5 route de la Tritière	06 71 61 14 01
VIVIER Ludovic	Marchands de bestiaux	La Poupelinière	05 49 95 34 64
VRIGNAUD Stéphane	Chaudronnerie, fabrication, dépannage – Terrassement	La Fortière	05 49 63 56 90

LES AGRICULTEURS

EARL Clisson	Viande Parthenaise	1 La Sicaudière
GAEC Les Berges du Thouet	Production de viande (Parthenaise) et de canards	Les Cudatières
GAEC Les Piles en Pierre	Bovins allaitants (Blonde d'Aquitaine – Parthenaise)	La Boutrochère
GAEC Les Rochers	Production laitière	La Pisonnière
MEUNIER Alexis	Production ovine - Gavage de canards	1 La Bufferie
GAEC Mouillepain	Production laitière et ovine - Viande Parthenaise	Mouillepain
EARL Vieil Azay	Production laitière	Le Vieil Azay
JAMAIN Tony	Production de bovins et ovins	Beaupuits
PIED Michel	Production de caprins et bovins	La Guérinière
ROUSSEAU Damien	Production végétale	La Joubertière
SCEA les Hameaux	Élevage de caprins - Viande Blonde d'Aquitaine	Les Blanchières
SCEA Ferme Biologique de la Millanchère	Production bovine et viande	La Millanchère
SICOT Jean-Hugues	Production de caprins	L'Etablerie

Si vous constatez un oubli, veuillez nous en excuser et prendre contact avec la Mairie.

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

	M. LECULEUR	La Mothe	05 49 95 34 23	Gîte
--	-------------	----------	----------------	------

LES NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



Atelier Azay Mécanique
Frédéric DUBIN et Malorie CHOYEAU



JBF
Jean-Baptiste FILIPPAZZI et Frédéric DAVID

L'École

Inauguration du nom de l'école

Un hommage a été rendu à une figure historique, Valentine Germain, résistante pendant la Seconde Guerre Mondiale, dont l'école porte désormais son nom.

Une plaque à son nom figure à l'entrée de l'école.

La cérémonie s'est déroulée en présence du maire Jean-Michel Renault ainsi que des conseillers municipaux et des descendants de Valentine Germain. Les enfants de l'école ont récité un poème de 1943, « Ce cœur qui haïssait la guerre » de Robert Desnos.



Projet Sambariolé avec la compagnie Taptapo

Tout au long de l'année, toutes les classes ont bénéficié de séances de musique et d'arts plastiques encadrées par la compagnie Taptapo.

Sambariolé est un arc-en-ciel flamboyant et percutant pour les petits et les grands, un feu d'artifice culturel éducatif et intergénérationnel et un bouquet d'intention où chacun a apporté sa plume, sa couleur et sa grandeur !

Ainsi chaque classe avait une couleur : les maternelles en rouge, les CP en orange, Les CE1 en jaune, les CE2 en vert, les CM1 en bleu, les CM2 en violet et l'équipe éducative avec les couleurs de l'arc-en-ciel.

Ces séances se sont clôturées par une déambulation du stade au jardin de l'école lors de la fête de fin d'année où les élèves ont effectué une représentation riche en couleur et en sonorités brésiliennes.

Ce projet a pu être réalisé grâce à la participation de l'APE et de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine.



JEUN'@Z1



La Junior

L'association Jeun'@Z1 touche à sa fin, mais nous comptons sur les jeunes de moins de 18 ans pour en assurer la continuité. **Nous avons besoin de vous !** Merci de nous signaler les jeunes qui pourraient être intéressés afin de faire perdurer cette association, en place depuis maintenant 2 ans.

Vous pouvez nous joindre sur Instagram sous le pseudonyme jeun_az1 ou par mail à l'adresse suivante : az1jeune@gmail.com.

Enfin, un grand merci à la commune et à l'ensemble des habitants qui ont participé aux petits-déjeuners organisés chaque premier dimanche du mois.

Nous comptons sur vous pour dynamiser notre commune !

Le bureau des Jeun'@Z1

Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine



Campus de projets : le réseau des espaces jeunesse du territoire conforté

Ménigoute, Thénézay, Secondigny et désormais Parthenay. Les quatre antennes campus de projets du territoire de Parthenay-Gâtine à destination des jeunes de 12 à 30 ans sont ouverts. Une étape forte de la politique jeunesse de Parthenay-Gâtine, qui va désormais axer son travail sur le renforcement des partenariats et la mise en place de projets pour et avec les jeunes.

La jeunesse, une priorité de Parthenay-Gâtine

Parthenay-Gâtine développe une politique innovante auprès des jeunes de 12 à 30 ans pour les accompagner dans la mise en oeuvre de leurs projets professionnels ou personnels.

Priorité numéro une pour Parthenay-Gâtine, mailler le territoire pour être au plus près des publics jeunes avec :

- La constitution d'un réseau de professionnels : les référents jeunesse. Ils sont aujourd'hui quatre sur le territoire communautaire.
- Le déploiement d'équipements dénommé « Campus de projets ».



Les campus : des espaces fédérateurs

Les campus sont des espaces fédérateurs, propices aux échanges et où publics et acteurs du territoire se croisent et peuvent co-construire des actions et projets. Chaque campus est animé par un référent jeunesse.

Les campus de projets répondent aux objectifs suivants :

- Être attractif pour les jeunes et leur permettre de vivre sur le territoire
- Favoriser la création d'activités économiques, sociales et culturelles et de projets citoyen
- Accompagner la numérisation des nouvelles formes de travail
- Donner aux jeunes les moyens de maîtriser leur parcours de vie

Après l'ouverture des campus de Ménigoute, Thénézay et Secondigny, le campus de Parthenay a ouvert ses portes, au 42 avenue Pierre-Mendès France, en octobre dernier.

Quatre référents jeunesse

Les référents jeunesse animent les antennes du campus de projets. Ils facilitent aussi la participation des jeunes à la vie locale, en coordonnant une médiation entre les jeunes, les élus et les associations locales. Ils font la promotion d'une politique locale en direction des jeunes, tout en les sensibilisant à leur pouvoir d'agir.



Retrouvez toutes les informations sur les campus et les contacts des référents jeunesse :
cc-parthenay-gatine.fr/jeunesses

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérisson, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénézay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay

Tarifs salle polyvalente

DÉSIGNATION DE LA LOCATION		PRIX COMMUNE *		PRIX HORS COMMUNE	
		1 JOUR	2 JOURS (CONSÉCUTIFS)	1 JOUR	2 JOURS (CONSÉCUTIFS)
REPAS, SPECTACLE NOCES, BANQUETS	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m ²)	289 €	410 €	410 €	525 €
	Grande salle	205 €	289 €	294 €	378 €
	Salle 100 m ²	147 €	205 €	205 €	263 €
CONCOURS DE CARTES SOIREE DANSANTE (sans repas) MATINEE DANSANTE (sans repas)	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m ²)	179 €		242 €	
	Grande salle	116 €		179 €	
	Salle 100 m ²	90 €		121 €	
REUNIONS ASSEMBLEES GENERALES	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m ²)	116 €		179 €	
	Grande salle	90 €		147 €	
	Salle 100 m ²	63 €		90 €	
VIN D'HONNEUR DE MARIAGE	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m ²)	105 €		153 €	
	Grande salle	84 €		126 €	
	Salle 100 m ²	69 €		95 €	
Petite salle REUNIONS - ASSEMBLEES GENERALES		Gratuit			
Petite salle REPAS DE FAMILLE		63 €	90 €	90 €	116 €
Petite salle supplément accès espace traiteur		23 €	35 €	42 €	69 €
SONORISATION		53 €		53 €	
Chauffage du 15 octobre au 15 avril : - Petite salle : 16 € - Salle 100 m ² : 21 € - Grande salle : 32 € - Ensemble locaux : 53 €		SUPPLEMENT LAVE VAISSELLE : 26 € (pour chaque manifestation)			

* Le prix «commune» s'applique aux familles résidentes dans la commune et pour leur usage propre.

Chaque location donnera lieu à l'établissement d'une convention contresignée par M. le Maire et l'organisateur qui à cette occasion devra remettre un chèque de caution de 300 €. Un état des lieux contradictoire sera établi avant et après la manifestation et se fera obligatoirement le vendredi entre 15 et 16 heures et le lundi entre 8 et 10 heures en présence d'un agent communal.

La location d'une salle pour les moins de 18 ans se fera sous la responsabilité et la présence (pendant toute la durée de la location) d'une personne majeure.

TARIFS LOCATION VAISSELLE A LA SALLE POLYVALENTE

Prix commune :

- Pour 1 à 50 personnes : 15 €
- Pour 51 à 200 personnes : 35 €
- Pour 201 à 350 personnes : 50 €

Prix hors commune :

- Pour 1 à 50 personnes : 20 €
- Pour 51 à 200 personnes : 45 €
- Pour 201 à 350 personnes : 60 €

Toute vaisselle cassée ou détériorée sera facturée 2 €.

TARIFS OPTION MENAGE POUR LA SALLE POLYVALENTE

Les tarifs de l'option ménage pour la salle polyvalente :

- Ensemble des locaux (grande salle + 100 m²) : 250 €
- Grande salle : 190 €
- Salle de 100 m² : 130 €
- Petite salle : 60 €
- Cuisine : 70 €

Pour toute location de la salle polyvalente un chèque de caution ménage sera demandé en fonction du tarif et ceci en plus de la caution de location de salle.

LOCATION TABLES MANGE DEBOUT

Location aux associations communales, aux habitants de la commune et aux particuliers qui louent la salle polyvalente communale (10 tables mange debout).

Tarifs : 5 € par table mange-debout

Caution de 100 € pour toute location

LOCATION TABLES ET BANCS

La commune possède 30 tables et 60 bancs pliants

Tarifs : 5 € par tables + 2 bancs

Caution pour toute location

Camping

L'accès au camping est géré par Camping-Car Park



Les associations communales

ACCA Association Communale de Chasse	M. DEVINCENZI Serge
Association des Parents d'Elèves de l'école publique d'Azay sur Thouet	Mme GUIONNET Claire Et M. JAMONNEAU Matthieu apeazaysurthouet@gmail.com
Association Syndicale des Riverains du Thouet	M. FLEURY Jean-Louis
Association d'entraide de travail d'Azay sur Thouet "l'Azéenne" et Groupement local d'action sanitaire de l'élevage de la commune d'Azay sur Thouet	M. PIED Michel
Association des amis de Notre-Dame de l'Agenouillée	Mme BRILLOUX Marie-Françoise
AZAY FRANGLISH	M. SOULET Jean-Pierre
AZAY PLANDO Association Communale de Pêche	M. SOULET Jean-Pierre
ASSOCIATION OCTO SYMPHO	M. VENDET Dylan - octosympho@gmail.com
La Commune Libre de la Trébesse	M. BERUEL Olivier
FESTIV'AZAY	Mme FRAFIL Bérénice - festivazay@gmail.com
La Florissante Société de Boules en Bois d'Azay sur Thouet	M. SOULET Jean-Pierre
GATI FOOT	M. DUPONT Samuel et M. GAZEAU Jean-Charles fpied@hotmail.fr
JEUN'@Z1	M. MIGEON Lucas - az1jeune@gmail.com
Le P'tit Cabaret	M. RUAULT Philippe
Moto-Club Les Mouches de Gâtine	M. PINEAU Alain - lesmouchesdegatine@gmail.com
Union Nationale des Combattants Section Azay sur Thouet	Mme DESESSARD Jeanne

Les subventions 2024

Foyer Socio Educatif du Collège Louis Merle de Secondigny	1 560 €
MFR de Moncoutant-sur-Sèvre (79)	60 €
MFR Mouilleron Saint Germain (85)	30 €
Les Restaurants du Cœur pour les Jardins du Cœur de Secondigny	250 €
FNATH Association des accidentés de la vie	70 €
Association Un Hôpital pour les enfants	70 €
Banque Alimentaire des Deux-Sèvres	250 €
Association Française des Sclérosés en Plaques (afsep)	70 €
La Ligue contre le Cancer	70 €
APF France Handicap	70 €
France Alzheimer 79	70 €
Amicale des Donneurs de Sang du secteur de Secondigny	150 €
Amitié, Coopération Solidarité avec Elavagnon (Togo)	250 €
Secours Populaire Français	250 €
ADMR Nord Gâtine	100 €
AZAY PLANDO	180 €
UNAFAM 79	70 €
Octo Sympho	500 €
France ADOT 79	70 €
Le Secours Catholique	250 €
Radio Gâtine	100 €

Association Communiquer Lire Ecrire de Parthenay	250 €
La Société de pêche Le Gardon Gâtinais	100 €
Ping Pong Club Secondigny (79)	50 €
Association Prévention Routière 79	100 €
AZAY FRANGLISH	50 €
La Commune Libre de la Trébesse	100 €
P2B79 Parthenay Basket-Ball	500 €
Association Corps Accords - Danse Morder'n jazz	50 €
Tennis Club de Secondigny	150 €
Association des Amis de Notre Dame de l'Agenouillée	100 €
Gâti-Foot	2 000 €
Festiv'Azay	500 €
APE Azay-sur-Thouet	2 550 €
ACCA Azay-sur-Thouet	100 €
UDAF Pôle enfance et parentalité	115 €
Fonds de Solidarité pour le Logement	450 €
Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes	350 €
Association Part'Age à l'accueil de jour de Secondigny	100 €

Pour prétendre au versement de la subvention, les associations doivent faire une demande, fournir un bilan financier et un rapport d'activités de l'année écoulée.

L'Association des Parents d'Élèves

L'objectif de l'association est d'organiser des manifestations permettant de collecter des fonds qui sont réinvestis dans les activités ou les équipements pour l'école



L'APE finance les voyages scolaires, les cadeaux de Noël pour les enfants, les aménagements de la cour de récré, les jeux pour la garderie et les classes et verse une subvention à l'école

Nos opérations !

- Vente de jus de pomme tout au long de l'année
- Madeleines Bijou, Gâteaux St Michel, Pizzas, Burgers
- Cadeaux personnalisés
- Tickets U, Leclerc et JouéClub
- Produits festifs pour Noël : chocolats - bières
- Tombola



Nous louons !

- un percolateur
- des jeux en bois
- des petites friteuses (3L)
- une machine à hot dog

Contacts utiles

Boîte aux lettres APE à l'entrée de l'école
Vente de jus de pomme et location matériel
Agnès au 06 71 89 62 45

Co-Présidents

Mathieu au 06 79 70 05 50

Claire au 06 70 06 14 24

Nos investissements récents



Filet de badminton et volley



Table de ping pong



Table tripartite

Une friteuse commune
avec Festiv'Azay

2 trottinettes pour la
récréation



40h de cours de musique et d'arts
plastiques pour le spectacle de fin
d'année "Sambariolé"

Nos investissements à venir



Voyage scolaire pour
l'ensemble de l'école

Bureau

Claire GUIONNET et Matthieu JAMONNEAU, co-présidents

Gabrielle CHAIGNE, vice-présidente

Elodie ROBERT, trésorière

Agnès VEILLON, vice-trésorière

Farzana GARCIA, secrétaire

Marie MARTINEAU, vice-secrétaire

Romain GUILLOT, responsable communication



Suivez-vous sur 



Contactez-nous  

apeazaysurhouet@gmail.com

Notre Dame de l'Agenouillée



La chapelle de Notre-Dame de l'Agenouillée, grâce à son histoire et son architecture, attire toujours de nombreux visiteurs chaque année. Elle est particulièrement notable pour son ambiance paisible et son cadre naturel, qui en font un lieu de méditation et de prière.

Voici le commentaire d'un de ces visiteurs : « Dès que j'ai vu par hasard cette chapelle au bord de la route, elle m'a fascinée et je ne sais pas expliquer pourquoi. Un autre jour, je m'y suis arrêtée pour prendre des photos et là, je n'ai pas osé y entrer : je sentais comme des présences invisibles (il faut dire qu'elle est très impressionnante, très isolée et j'étais seule dans ce lieu). Pourtant, à ce moment-là, je ne connaissais pas encore son histoire. Et puis, j'y suis retournée pour prendre d'autres photos, et j'y suis retournée encore ! Cette sensation que je ne sais pas expliquer, je l'ai déjà ressentie une fois et c'était à la grotte de Lourdes ! Tout ceci reste un mystère pour moi. »



Au mois d'août a eu lieu **le concert d'orgue et de chants**, animé par nos amis « Les Hollandais » (une vingtaine de choristes et un chef de chœur) qui nous ont divertis avec un mélange de musique classique et contemporaine. Ils nous ont donné rendez-vous en 2026.

Quelques dates importantes :

Messe du 15 août

Pèlerinage neuvaine du 7 au 15 septembre

Meilleurs vœux pour 2025 !...



UNC - AFN



Comme chaque année, nous avons commémoré l'armistice du 8 mai 1945 et le 11 novembre 1918.

Nous remercions les enfants scolaires de notre école, les collégiens de Louis Merle à Secondigny ainsi que leurs enseignants, qui les ont préparés et accompagnés.

Les personnes ayant fait leur service militaire ou accompli la journée JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ou la période de SNU (Service National Universel) peuvent adhérer à notre association, elles seront les bienvenues.

Pour tous renseignements, voir à la Mairie qui fera suivre.

Dates à retenir pour 2025 :

Assemblée Générale le 24 janvier

8 mai : Armistice 39-45, cérémonie au monument aux morts, suivie d'un vin d'honneur

Commémoration à Lageon le 5 octobre

11 novembre : cérémonie au monument aux morts, suivie d'un vin d'honneur ainsi qu'un repas

La Présidente

AzayPlando

Le nombre de pêcheurs au plan d'eau a légèrement diminué cette année.

Azayplando, qui assure la gestion de la pêche dans le plan d'eau communal, est composée d'une douzaine de membres bénévoles, dont quatre conseillers municipaux.

La pêche au plan d'eau communal est ouverte à toute personne ayant acheté une carte, en vente au **Barcelos**.

- L'ouverture a lieu le premier samedi de mars, et la fermeture le soir de la Toussaint.
- Pendant le premier mois, seules des cartes annuelles sont vendues.
- Le permis « rivière » n'est pas nécessaire.

Un panneau d'information situé à l'entrée du plan d'eau fournit davantage de détails. En 2024, 30 adultes et 9 enfants ont souscrit une carte.

Pour la saison 2025, l'alevinage prévoit l'introduction de carpes, de gardons et de tanches. Cependant, cet empoissonnement dépend des conditions pluviométriques, qui peuvent parfois limiter les quantités prévues



La Florissante

Association de boules en bois

En 2024, l'association de boules en bois comptait 75 adhérents, dont 15 licenciés.

Les activités habituelles se sont déroulées comme les années précédentes. Le concours en doublettes du 8 juillet a réuni 38 équipes, et celui en quadrettes du 9 juillet a vu la participation de 32 équipes.

Le 14 juillet, des adhérents de La Florissante se sont retrouvés sur le terrain pour une joute amicale. La soirée s'est conclue par un repas convivial.

Cette année, malgré des conditions météorologiques défavorables ayant maintenu les terrains humides, l'initiation prévue avec les enfants de l'école a pu se tenir en septembre et octobre.



L'ACCA

Association Communale de Chasse Agréée

Pour la saison 2024/2025, le nombre de chasseurs est en légère hausse, avec une proportion croissante de jeunes, ce qui est encourageant pour l'avenir.

L'ACCA a participé le 16 mars à la journée "J'aime la nature" et confirme sa participation à la prochaine opération en 2025.

Le rôle de l'ACCA en matière de régulation du grand gibier est de plus en plus important. En effet, avec l'autorisation de la Direction Départementale des Territoires et à la demande des agriculteurs confrontés à des dégâts, les battues aux sangliers ont débuté dès le début du mois de juin. Avant chaque battue, les consignes sont rappelées, et des panneaux d'information sont installés sur les axes routiers pour garantir la sécurité de tous.

Le repas annuel de l'ACCA se tiendra le week-end du 8 et 9 mars 2025. Les modalités sont encore à définir (repas à emporter ou en salle).





Nos RDV en 2025

31 janvier AG
Mars : Fete du printemps
30 Aout : Azay en Fete
Décembre : Téléthon



FESTIV'AZAY

Comité des fêtes

L'année 2024 aura été une année de richesse pour nous bénévoles . De richesse du temps partagé à préparer l'inter-bourgs et Azay en fête. Des moments de rire et de casse-tête aussi, mais des moments géniaux partagés avec vous .

Pour 2025 nous continuerons sur notre lancée avec une petite nouveauté ,on fêtera le Printemps courant mars.

Pour Azay en Fête du 30 août 2025, nous donnons rendez-vous à toutes les associations afin que, comme en 2024, elles préparent une équipe et un cri de guerre pour se défier. Cette année nous ouvrons les inscriptions à 2 équipes en plus: copains, voisins, à vous de jouer: **RDV en juin pour les inscriptions**

Le comité des fêtes souhaite remercier chacun d'entre vous, qui de près ou de loin, avez participé au bon déroulement de nos manifestations ainsi que la municipalité pour son soutien dans tous nos évènements.

“ *Une étude démontre que les bénévoles se portent mieux physiquement et ont une meilleure qualité de vie !!*



Contact

festivazay@gmail.com

Retrouvez nous sur
Facebook et Instagram

Le Gardon Gâtinais

Le Gardon Gâtinais Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Une fois de plus, je suis heureux, au nom de notre société, de l'occasion qui m'est donnée de vous livrer quelques nouvelles de notre association de pêche.

Notre association gère, en plus du plan d'eau des Effres, un parcours de pêche d'environ 30 km (rivière du Thouet), classé en 2 catégories piscicoles, qui s'étend du lieu-dit Prévoireau (commune de Secondigny) au lieu-dit La Trébesse (commune d'Azay-sur-Thouet).

Ce cours d'eau est peuplé de nombreuses espèces piscicoles (carpes, gardons, brochets, perches, tanches), pour le plus grand bonheur des pêcheurs. Par ailleurs, nous effectuons des déversements de poissons (brochets, carpes, perches, tanches et gardons) afin de maintenir certaines populations piscicoles, mais aussi pour répondre à une certaine de demandes halieutiques. C'est notamment le cas des déversements de truites arc-en-ciel surdensitaires, réalisés en trois fois 80 kg pour satisfaire le plaisir immédiat de certains pratiquants.

Des séances de l'Atelier Pêche Nature, gratuites et encadrées par des animateurs de la fédération, sont programmées. Pensez à vous inscrire avant le 1er février au **05 49 63 73 56**.

La Maison des Pêcheurs fait toujours l'objet de soins attentifs pour garder un environnement agréable et vous donner envie de pratiquer la pêche. En effet, ce loisir, au plus près de la nature, peut être pratiqué en solitaire, mais aussi en famille. Il vous permettra de découvrir la richesse de nos cours d'eau. À ce propos, nous remercions les pêcheurs qui, en prenant leur permis auprès de notre société, nous permettent de réaliser des alevinages.

Toute l'équipe du Gardon Gâtinais vous souhaite une excellente saison de pêche.

Le Président
P. DIEUMEGARD



Azay Franglish

L'association a poursuivi ses activités, favorisant les échanges culturels et linguistiques entre Français et Anglais.

En 2024, 15 personnes, dont 7 Anglais, se retrouvent à la salle des associations, le jeudi soir, de 19 h à 21 h.

En 2025, les réunions, ouvertes à tous, auront lieu le mercredi soir, tous les 15 jours, aux mêmes horaires.

Une cotisation annuelle est demandée à chaque participant ; elle sert à couvrir les frais d'assurance et de secrétariat.

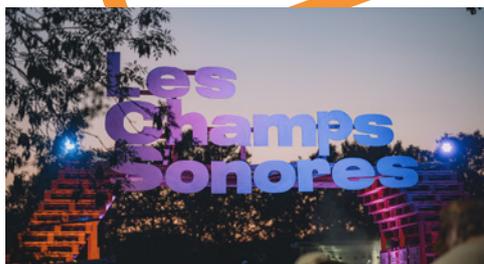
Cette année, les différentes activités ont été initiées par deux participants anglais, Sara et Richard.



Pour tout renseignement complémentaire : 05 49 95 34 01 (français) ou 05 49 64 54 07 (English).

For further information: tel. 05 49 95 34 01 (French or English) or 05 49 64 54 07 (English or French).

Octo Sympho



C'est avec une émotion particulière que nous vous annonçons qu'en 2025, le Festival Les Champs Sonores ne pourra pas avoir lieu. Après une magnifique 5^{ème} édition les 2 et 3 août 2024, qui a été un véritable succès artistique et humain, il nous est malheureusement impossible de maintenir le projet à flot sur le plan économique. Bien qu'il soit soutenu par les collectivités sous forme de subventions (un grand merci à elles pour leur soutien !), le projet n'est plus viable à long terme.

De nombreux facteurs ont bouleversé notre projet et notre capacité à agir sereinement : météo capricieuse, inflation des prix, moyens démesurés déployés par les forces de l'ordre, etc.

Ce constat nous amène à prendre du recul, à réfléchir à la pérennité du projet et à envisager de nouvelles pistes pour l'avenir. Une partie de l'équipe doit aussi se donner le temps de se ressourcer, de reconsidérer les bases de ce festival que nous portons avec tant de passion depuis 2017. Cela n'a pas été une décision facile à prendre, mais elle est nécessaire pour que nous puissions continuer à rêver de nouveaux projets dans le futur.

Nous tenons à adresser un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à faire vivre Les Champs Sonores :

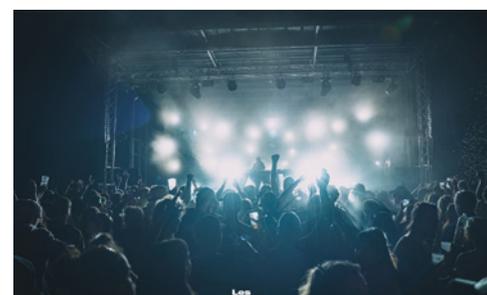
- Nos bénévoles, qui ont toujours été là avec énergie et enthousiasme,
- Les artistes, qui ont partagé leur talent et leur passion avec nous,
- Les techniciens et prestataires, qui ont assuré la réussite de chaque édition,
- Le Ouaille Note Festival et la salle Diff'art, qui nous ont écoutés avec bienveillance depuis le début,
- Les institutions, entreprises et mécènes, qui ont cru en notre projet,
- Et bien sûr, les festivaliers et donateurs, sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

Nous voulons adresser un message particulier à la commune d'Azay-sur-Thouet, à toute l'équipe municipale, aux différents services et à Jean-Michel Renault, maire de la commune. Présents à chaque instant, leur implication et leur soutien furent essentiels pour le festival. Nous n'aurions rien fait sans eux, grand merci à nouveau !

Ce festival a été un lieu d'échanges, de rencontres, d'amours naissants et de créativité. Nous restons convaincus que les musiques électroniques et les projets culturels, ceux qui ont du sens, continueront de nourrir notre territoire, nos esprits et nos cœurs. Ce n'est qu'un au revoir pour Les Champs Sonores et nous espérons que ce n'est qu'une étape vers de nouvelles aventures à partager ensemble. Ces souvenirs resteront gravés dans nos têtes à jamais.

À très bientôt, sous une forme ou une autre.

L'équipe du Festival Les Champs Sonores



Festiv'Azay - Jeux

Depuis maintenant deux ans, nous nous retrouvons à la salle des associations chaque jeudi, de 14 h à 17 h, pour jouer au tarot, à la belote et à d'autres jeux de société. Tout le monde est invité et vous serez les bienvenus.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition gratuite de la salle, ainsi que Festiv'Azay pour ses délicieuses gourmandises.



La Trébesse

À la commune libre de la Trébesse, le temps s'écoule paisiblement, fidèle à ses traditions, mais avec cette petite étincelle d'enthousiasme qui fait vibrer ses habitants. Ici, les saisons marquent le rythme des événements, et chaque année semble une douce répétition où chacun trouve du réconfort dans les habitudes partagées.

Le 28 janvier, l'année a commencé avec le 2^{ème} loto de l'association. Entre cartes, jetons et rires, la salle des fêtes s'est emplie d'une ambiance chaleureuse. Les participants espéraient repartir avec un panier garni ou, pour les plus chanceux, de merveilleux souvenirs partagés en famille.

Le 1^{er} mai, place à l'effort et à la nature. La randonnée a réuni plus de 100 marcheurs, désireux de découvrir ou redécouvrir les sentiers qui serpentent autour de la Trébesse. Après l'effort, le réconfort : un ravitaillement bien mérité attendait les randonneurs, avec des produits du terroir à savourer au bord du ruisseau.

La fin de l'été marque le retour du traditionnel méchoui. Les senteurs de viande grillée flottent dans l'air doux des longues soirées estivales. Les habitants se retrouvent autour des grandes tables dressées sous le ciel étoilé, partageant plats, histoires et éclats de rire jusque tard dans la nuit.

Enfin, le 15 décembre, le Père Noël s'invite à la Trébesse. Les enfants, émerveillés, lui murmurent leurs souhaits, tandis que les adultes savourent un vin chaud offert par l'association. La magie opère, illuminant les regards et réchauffant les cœurs dans l'air vif de l'hiver.

À la Trébesse, «c'est toujours la même eau qui coule», mais dans cette continuité réside un charme intemporel. Les traditions, immuables, tissent les liens d'une communauté unie et offrent à chacun le sentiment d'être chez soi, année après année.

Calendrier 2025 :

Loto : 26 janvier à Viennay

Assemblée générale : 7 février

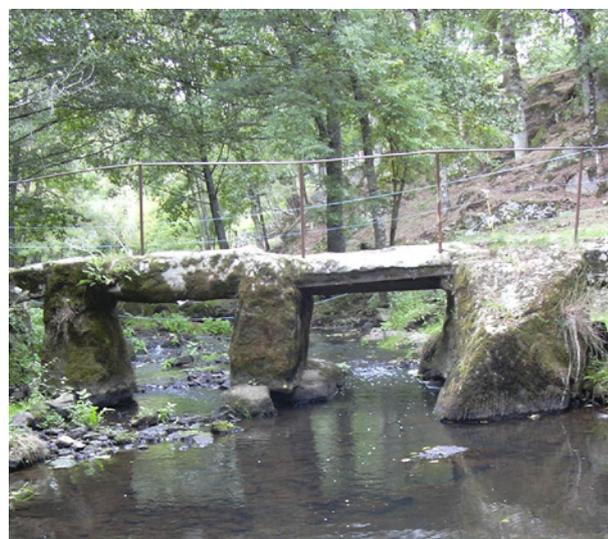
Pot-au-feu : 15 février

Randonnée : 1^{er} mai

Messe des défunts : 15 août

Méchoui : 30 août

Repas de Noël : 14 décembre



Gati-Foot 2023-2024

Après une saison 2022/2023 achevée aux portes du niveau régional, notre équipe première, qui pouvait s'appuyer sur un groupe de qualité, espérait à nouveau viser le haut du tableau. Elle a terminé en tête de la 1^{ère} division départementale avec 10 points d'avance, assurant ainsi son passage au niveau régional. Ce collectif a également réalisé un parcours extraordinaire en Coupe Nouvelle-Aquitaine, faisant rayonner la Gâtine en recevant et en rivalisant avec les meilleures équipes de la région à Secondigny, attirant de superbes affluences. Ces joueurs se sont hissés jusqu'en finale de la Coupe des Deux-Sèvres, devant 1 500 spectateurs, où ils se sont malheureusement inclinés.



Avec un effectif quasiment identique à celui de la saison précédente et sous la houlette de Benjamin Ouvrard, recruté à l'intersaison, l'équipe fanion semble bien s'adapter au niveau régional 3. Elle réalise un bon début de saison. L'objectif est d'assurer rapidement le maintien à ce niveau, puis de viser la meilleure place possible.

Notre équipe réserve a également obtenu une montée en 2^{ème} division départementale en fin de saison dernière. Cette année, l'effectif reste très jeune avec l'intégration de plusieurs joueurs débutant leur parcours en senior. Toujours encadrée par Cindie Marsault, l'équipe a pour objectif de se maintenir et d'apprendre à évoluer à ce niveau exigeant.

Notre seconde équipe réserve, qui évoluait en 5^{ème} division la saison dernière, a profité du rajeunissement des deux équipes supérieures et décroché sa place en 4^{ème} division pour cette saison. Elle a connu une superbe saison, conclue par une finale de la Coupe des Réserves, disputée devant de nombreux spectateurs. En parallèle, notre 4^{ème} équipe senior poursuit son aventure en 5^{ème} division. Ces équipes défendent les couleurs du club chaque week-end sur les terrains des Deux-Sèvres.

Gati-Foot compte également une équipe de futsal évoluant au plus haut niveau départemental. La grande nouveauté pour 2024/2025 est la création d'une équipe de football loisir, offrant à certains la possibilité de continuer à jouer au sein du club et à d'autres de nous rejoindre ou de reprendre la pratique.

L'effectif senior comprend actuellement 95 joueurs, dont 80 % sont issus de l'école de foot Gati-Foot.

Nos U18 Régional 1, après une saison remarquable, ont brillé particulièrement en Coupe Gambardella (Coupe de France des jeunes). Ils ont atteint le 6^{ème} tour, s'inclinant face à Trélissac, une équipe évoluant au plus haut niveau national, devant une foule de spectateurs à Secondigny. Leur performance a fait rayonner notre club et les Deux-Sèvres.



L'école de foot poursuit son développement cette saison avec le passage en CDI à temps partiel de notre seconde salariée, Cindie Marsault, qui continue d'épauler Flavien Pied, salarié depuis plus de 10 ans. Nous accueillons également Luca Berthelot en apprentissage BPJEPS.

C'est une grande fierté pour notre club de proposer une formation de qualité et une organisation structurée à tous les niveaux. Nos deux salariés sont soutenus par 25 éducateurs compétents et formés, dont la majorité sont aussi de jeunes joueurs du club. Cette structure solide permet d'accueillir environ 205 jeunes, répartis en 24 équipes. Parmi eux, 50 joueuses (+10 par rapport à l'année précédente), un véritable succès pour notre école de football féminin portée par Cindie.

Le club compte également cinq arbitres, dont un nouveau cette saison, un point très positif pour notre structure. Avec 420 licenciés en 2024/2025, nous atteignons **un nouveau record** qui fait de Gati-Foot le 5^{ème} club des Deux-Sèvres.

Manifestations et projets

Le Tournoi d'Élie a été, une fois encore, un grand succès avec 44 équipes, environ 500 enfants et 80 bénévoles mobilisés. Ce moment clé rassemble chaque année parents, dirigeants, jeunes joueurs et seniors. Nous avons également assuré notre traditionnelle buvette lors de Pom'Expo à Secondigny et organisé le Tournoi de Palet du club.

Les principaux événements à venir incluent une vente de repas à emporter en décembre et notre traditionnelle soirée "Fruits de mer" le 22 mars 2025.

Nos partenaires et infrastructures

Nous remercions nos 115 partenaires locaux, avec qui une commission dédiée travaille étroitement. Nous sommes fiers de les représenter chaque week-end sur les terrains, de parler d'eux sur les réseaux sociaux et de les accueillir lors de réunions ou de journées partenaires. Vous souhaitez rejoindre cette aventure ? Contactez-nous !

Côté infrastructures, nous bénéficions des avancées de l'an dernier : éclairage LED à Secondigny et Azay/Thouet et l'installation d'un robot-tondeuse sur ce dernier terrain. Cependant, le manque de terrains disponibles reste criant, notamment en hiver. Le projet de complexe sportif à Secondigny, avec un terrain synthétique, est essentiel pour poursuivre notre développement. Il permettrait de mieux gérer le planning et d'assurer de bonnes conditions pour toutes nos équipes.

Pour tout renseignement, contactez Flavien Pied au 06-76-77-83-74 ou par mail à fpied@hotmail.fr.

Suivez-nous sur Instagram, Facebook et Footeo pour toutes les informations, résultats et événements chaque week-end !

France Alzheimer 79 & maladies apparentées

Créée en 1996, notre association a rejoint le réseau des 101 associations départementales fédérées par l'Union Nationale et reconnue d'utilité publique.

Aujourd'hui, l'association c'est :

- 55 bénévoles formés sur 6 antennes : Thouars, Bressuire, Parthenay, Niort, Melle et St Maixent
- 270 familles adhérentes
- 1 assistante salariée - chargée d'accueil et 15 intervenants professionnels (psychologue, art thérapeute, sophrologue, animateur sportif, centre équestre)...

L'adhésion annuelle de 35 euros permet de pratiquer **gratuitement** des activités adaptées aux besoins de chacun.

Nos missions

- Accompagner et soutenir les familles concernées

Des activités pour les aidés : art-thérapie, atelier à mobilisation cognitive, médiation équine, atelier jardin, moments partagés.

Des solutions adaptées aux aidants : formation des aidants, entretien psychologique individuel, groupe de parole, sophrologie, moments partagés.

Du partage et du répit pour les familles : séjour vacances, sorties conviviales et culturelles, café mémoire, halte relais, gym, balade, musicothérapie, piscine

- Sensibiliser l'opinion et impliquer les Pouvoirs Publics

Elus, commerçants, pompiers... à travers l'adhésion d'une charte ville aidante.

Journée Mondiale (21 septembre) : événement festif et inclusif

- Informer et former les professionnels de santé

Temps d'informations de 2 h 30 animés par 2 bénévoles pour faire connaître les missions et activités de l'association

- Contribuer à la recherche

Vous aider à toujours profiter de la vie !



FRANCE ALZHEIMER 79

Parthenay - Nelly PAUL

06 79 90 03 21 - ingueneau.nelly@orange.fr



Activ'Séniors

Nous sommes ravis de vous annoncer que les ateliers Remue-Méninges d'Activ'Séniors reprennent chaque mois ! Ces séances, spécialement conçues pour stimuler votre créativité et entretenir votre esprit, sont l'occasion idéale de passer un moment convivial et enrichissant.

Que vous soyez amateur de jeux de réflexion ou simplement curieux de découvrir une nouvelle activité, venez nous rejoindre ! Ces rencontres sont aussi un excellent moyen de tisser des liens avec vos voisins et de partager de bons moments autour de défis amusants.

Ne manquez pas cette belle opportunité de dynamiser votre esprit tout en vous divertissant.

Nous avons hâte de vous accueillir parmi nous !

Cordialement,



L'association C.L.É.

(Communiquer Lire Écrire)



Il n'y a pas d'âge pour apprendre
CLÉ au service du territoire

Qu'est-ce que l'illettrisme ?

Être confronté à l'illettrisme, c'est avoir de grandes difficultés pour lire, écrire, calculer, utiliser le numérique, dans la vie de tous les jours.

C'est une situation qui concerne des personnes qui ont été scolarisées en langue française et qui, arrivées à l'âge adulte, ne parviennent pas pour autant à être autonomes avec l'écriture, la lecture, avec les outils numériques dans des situations simples de la vie quotidienne. Environ 10 % de la population française est concernée, dont 4 % est illettrée (1).

Dans les Deux-Sèvres, environ 30.000 personnes sont concernées.

Comment le repérer ?

Souvent, les personnes en situation d'illettrisme cachent leurs difficultés. Elles peuvent en avoir honte. Elles mettent en place ce que l'on appelle des « stratégies de contournement » pour masquer leurs difficultés, rendant ainsi encore plus difficile le repérage par leur entourage.

Ces quelques exemples peuvent alerter leurs proches, ami(e)s, collègues, employeurs, les élus et employés communaux, ou tout autre organisme qu'elles fréquentent :

« Je vais emporter ce document chez moi pour le remplir plus tard. »

« Ah mince, j'ai oublié mes lunettes ! »

« Je n'ai pas de chéquier, je peux payer en espèces ? »

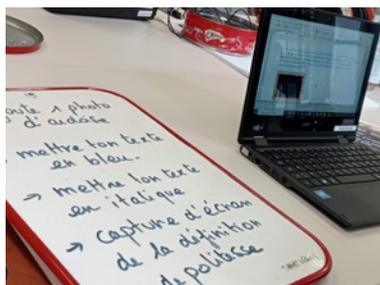
« Je n'ai pas le temps d'aider mes enfants à faire leurs devoirs. »

« Vous pouvez me réexpliquer ces consignes ? Je n'ai pas bien entendu. »

« Excusez mon retard, je me suis perdu en venant. »

L'illettrisme n'est pas une fatalité ! Des solutions existent

C'est la mission de l'association parthenaisienne Communiquer lire Écrire (CLÉ), depuis près de 40 ans. Elle accueille entre 150 et 200 apprenants chaque année (2). Ils viennent pour la lecture et l'écriture, mais aussi pour le calcul, pour préparer le Code de la route ou pour se mettre à niveau avant d'engager une formation professionnelle. CLÉ accompagne également les migrants, avec le programme Français langue étrangère (FLE).



Association C.L.É. : Communiquer Lire Écrire

7 rue Jean Macé - 79200 Parthenay

Des permanences ont aussi lieu à Moncoutant-sur-Sèvre

Tél : 05.49.95.15.92 ou 07.71.68.94.89

contact@associationcle.fr

Site Internet : associationcle.fr

Facebook : facebook.com/associationcle.fr

1/ Sources : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

2/ Voir le site de CLÉ : associationcle.fr

ACTUALITÉS 2024 DE NOTRE JUMELAGE AVEC LE TOGO



Des projets pour améliorer l'accès à l'eau potable

L'un des principaux volets du jumelage concerne l'adduction d'eau potable dans plusieurs localités d'Elavagnon. De nombreux projets sont en cours dans les villages. Par ailleurs, la réhabilitation de huit forages fait l'objet d'un suivi rigoureux, garantissant un accès à une eau propre et sécurisée pour les populations locales.



Soutien à l'agriculture locale et développement de l'apiculture

Les efforts de jumelage incluent également l'étude de projets de maraîchage et d'aménagements agricoles, en collaboration avec l'Union des Agriculteurs de la Région des Plateaux (UARP). La diversification agricole passe aussi par le développement de l'apiculture, une activité en plein essor qui crée de nouvelles opportunités économiques.

Formation professionnelle et éducation : des priorités

Dans une optique de pérennité, le jumelage s'attache au

suivi du centre de perfectionnement en couture. Ce projet joue un rôle clé dans la formation des adultes, en leur offrant des perspectives économiques et en soutenant une coopérative locale de couture. Une attention particulière est portée à l'adhésion des membres, au bon fonctionnement de l'atelier et à la commercialisation des produits fabriqués.

Par ailleurs, le jumelage accompagne l'achèvement des travaux de construction de la première tranche de l'école de Kémériada. Ce projet constitue un investissement majeur pour l'éducation des enfants de la région. Des discussions sont en cours pour envisager l'extension de cette école, afin d'offrir des infrastructures éducatives durables et de qualité.



Appel à solidarité : des manifestations pour financer les projets

Pour financer ces initiatives, l'association Amitié Coopération Solidarité Elavagnon organise divers événements tels qu'un repas à emporter, un vide-bibliothèque, une collecte de papiers, ou encore un loto. Ces actions sont des moments de solidarité et de convivialité qui permettent de lever des fonds en faveur des projets humanitaires.

Nous serions ravis de vous compter parmi nous pour contribuer à cette aventure humaine. Ensemble, nous renforçons les liens d'amitié entre nos deux territoires et soutenons le développement des populations locales. Continuons à faire vivre cet élan de coopération internationale au service du bien commun !

<https://togodeuxsevres.fr/nos-membres/acse-secongigny.html>

Catherine Allard et Colette Jean-Baptiste
Co-présidentes de l'ACSE



260 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT

fnath.79@wanadoo.fr - Facebook : Fnath Deux sèvres - ☎ 05 49 24 12 24

Section de PARTHENAY / MENIGOUTE

siège social Les Bergeronnettes 'face à HYPERU' 79200 PARTHENAY

Nos permanences : SUR RV uniquement en contactant NIORT, de 8 h 30 à 11 h 130 les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois sauf en août.

Le bureau

Christian GROLEAU Président, *Daniel BARCQ* Vice-Président, *Marie-Noëlle SOUCHET* Trésorière, *Nicole POVERT* Secrétaire ; *Régis FILLON*, *Serge JANOUIN*.

LA FNATH existe depuis plus de 100 ans 'on y vient, on y reste pour les autres'

- **Accidentés** : travail, route, médical ; **handicapés** ; **malades** : origine professionnelle ou ordinaire,
- **La carte mobilité inclusion (CMI),**
- **Tout savoir sur la lutte contre les discriminations** liées à un état de santé ou un handicap,
- **La prestation de compensation du handicap,,**
- **La retraite anticipée** des travailleurs lourdement handicapés,
- **Le risque auditif** en milieu de travail,
- **Les maladies liées à l'amiante,**
- **Pesticides** et exposition professionnelle,
- **Etc....**

Pour toute question, toute information, 'contactez LA FNATH départementale'

Votre agenda 2025 A.G : samedi 1er mars au restaurant 'Un jour de marché' à POMPAIRE à 10 h 30 suivi d'un repas, inscription obligatoire, prix 25 € tout compris.

Le don du sang



Notre amicale a participé le 5 avril aux **40 ans de l'ADOT** (Association pour le Don d'Organes), à la salle Alauna 21, où nous avons accueilli 350 personnes venues de tout le département. Donneurs et receveurs d'organes nous ont livré de poignants témoignages.

Nous avons également tenu un stand lors de la journée des associations à **Secondigny**, le 25 mai, ce qui nous a permis d'échanger avec des donneurs de sang et de plasma potentiels. Nous y avons reçu **Coralie Desnoues**, présidente du conseil départemental, qui a tenu sa promesse en venant donner son sang lors de la collecte du 27 août.



Nos collectes de 2024 ont toutefois enregistré une baisse significative, avec seulement 319 donneurs sur 5 collectes, contre 351 en 2023, et 15 nouveaux donneurs, contre 23 l'année précédente. Malgré cela, nous notons la présence de nombreux jeunes de moins de 25 ans, ce qui prouve que les actions de sensibilisation portent leurs fruits et que les jeunes générations sont sensibles à cette démarche humanitaire. Nous participons, avec l'ADOT, à des interventions en milieu scolaire (collèges, MFR) afin

d'informer les élèves sur l'importance de ces gestes qui sauvent des vies.

Il est essentiel de fidéliser les donneurs pour qu'ils participent au moins deux fois par an, car les besoins restent considérables, que ce soit pour les transfusions aux malades ou la fabrication de médicaments à base de produits sanguins.

Voici les dates des collectes pour 2025. Nous espérons vous y retrouver plus nombreux, de 18 à 70 ans, car il vaut toujours mieux recevoir une piqûre pour donner son sang que pour en recevoir : cela prouve que vous êtes en bonne santé, alors que tant de malades ont besoin de vous !

Dates des collectes 2025 :

Mardi 7 janvier : Secondigny, de 16 h à 19 h

Mardi 1^{er} avril : Saint-Aubin-le-Cloud, de 16 h à 19 h

Mardi 1^{er} juillet : Secondigny, de 16 h à 19 h

Mardi 9 septembre : Saint-Aubin-le-Cloud, de 16 h à 19 h

Mardi 4 novembre : Secondigny, de 16 h à 19 h

Prenez rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr

La présidente,

Lysiane DESCHAMPS

Forêt Vivante Secondigny



Forêt Vivante Secondigny est une jeune association née en juillet 2023 en Gâtine. Elle a plusieurs objectifs :

- Favoriser une meilleure connaissance et compréhension du milieu forestier, de son organisation, de ses atouts et de son importance sur le territoire.
- Contribuer à assurer la conservation et la protection de la biodiversité, des sites et des éléments remarquables de la forêt, mais également de ses abords et de son environnement.
- Rassembler et créer des liens entre les différents usagers de la forêt domaniale de Secondigny.
- Mener des actions visant à promouvoir le respect du vivant.
- Permettre une vigilance citoyenne sur la ressource de la forêt domaniale de Secondigny.

Afin de créer du lien entre le public et la forêt, l'association organise des événements ouverts à tous. Cette année, plusieurs dizaines de personnes ont pu profiter d'un jeu de piste, d'un atelier botanique en forêt, et d'un ciné-débat en partenariat avec la médiathèque de Secondigny. La météo n'a pas permis la tenue d'un atelier autour des 5 sens, repoussé à deux reprises, mais ce n'est que partie remise !

L'association est en partenariat avec l'ONF, mais aussi avec d'autres acteurs du territoire, comme les mairies ou le Pays de Gâtine.



L'objectif principal de ces actions est la prise en considération de cette richesse que nous avons la chance d'avoir à proximité.

Dans cette perspective, afin de réunir autour de ce thème fédérateur, l'adhésion se veut abordable pour tous. Elle est de 5 euros et gratuite pour les moins de 15 ans. Pour tout renseignement, vous pouvez nous écrire à : foretvivantessecondigny@mailo.com

Au plaisir de nous rencontrer en forêt !

Les co-présidents de l'association

Les Jardins du Cœur

CHANTIER D'INSERTION DES RESTAURANTS DU CŒUR - La bironnière 79130 Secondigny

Les Jardins du Cœur de Secondigny accueillent et accompagnent des salariés, appelés communément « jardiniers », résidant sur la communauté de communes Parthenay-Gâtine, en insertion, pour les aider à mieux identifier les freins à leur insertion professionnelle et à tenter d'y remédier.

Tous les salariés signent un CDD appelé Contrat à Durée Déterminée Insertion, d'une durée de 4 mois, à 26 heures hebdomadaires, renouvelable dans la limite de 24 mois. Deux encadrants, un technique et un socio-professionnel, sont présents sur le site pour les accompagner pendant toute la durée de leur contrat. Nous avons accueilli 27 salariés depuis le début de l'année.

Le support du chantier d'insertion est le maraîchage sur une surface de 5,5 hectares mise à disposition par la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine. Tous les légumes sont exclusivement distribués gratuitement à l'ensemble des bénéficiaires des Restaurants du Cœur, à travers les 20 centres de distribution des Deux-Sèvres.

La production de l'année passée a été d'un peu plus de 18 tonnes de légumes.

Nous avons organisé les 26 et 27 avril 2024 nos journées portes ouvertes. Au-delà de la vente, ces journées étaient aussi l'occasion pour les salariés d'aller à la rencontre d'un large public, de valoriser leur savoir-faire et d'échanger autour de leur travail.



Centre de secours de Secondigny

Nous couvrons neuf communes autour de Secondigny en premier appel.

Notre équipe se compose de 31 sapeurs-pompiers volontaires, dont 12 femmes et 1 infirmière. Parmi eux, 6 habitent votre commune, Azay-sur-Thouet. Nous avons le plaisir de vous les présenter sur la photo ci-jointe, accompagnés de l'adjoint au chef de centre.

Nous comptons également une section de 15 jeunes sapeurs-pompiers âgés de 14 à 17 ans, qui suivent une formation chaque samedi matin pendant quatre années.

À ce jour, nous avons effectué 265 interventions, dont :

- 75 % de secours à personne,
- 10 % d'accidents,
- et le reste se partage entre incendies et opérations diverses.

Parmi ces interventions, 21 ont eu lieu dans votre commune en 2024.

Cependant, nous déplorons 60 interventions non réalisées par le centre de secours de Secondigny, faute de personnel disponible en journée. C'est pourquoi nous recrutons activement pour pallier ce manque et protéger au mieux la population.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à vous renseigner à l'adresse suivante : chef.secondigny@sdis79.fr, ou contactez directement la cheffe de centre au 06 84 15 44 77.

Nous comptons sur vous !

De gauche à droite :

Sicot Luyana, Ferron Olivier, Dabin Hugo, Chaigne Gabrielle, Chaigne Jean-Philippe, Guilbot Mathieu (adjoint au chef de centre).

Absent : Chauffourier Luis.



Les Anciens du collège Louis Merle

POURQUOI ADHÉRER ?

- Garder le lien avec le collège
- Connaître ton parcours après le collège
- Favoriser l'information, l'orientation ainsi que l'insertion des collégiens
- Se retrouver lors d'évènements
- Faire perdurer la notoriété du collège

COMMENT PARTICIPER ?



OU



- SE RENDRE SUR GOOGLE ET TAPER : "ASSOCIATION DES ANCIENS DE LOUIS MERLE- ALM"
- CLIQUER SUR LE LIEN "HELLO ASSO"
- COTISATION DE 5 EUROS À L'ANNÉE

" ASSOCIATION DES ANCIENS DE LOUIS MERLE- ALM "

ÉVÈNEMENTS PRÉVUS EN 2025 :

LUNDI 27 JANVIER: Journée Avenir

DIMANCHE 13 AVRIL : Rassemblement des anciens au collège

contact alm.louismerle@gmail.com



UDAF 79 : Un Nouveau Service de Soutien à la Parentalité

Depuis novembre 2024, l'UDAF des Deux-Sèvres propose un accompagnement individuel de soutien à la parentalité, financé par la CAF. Ce service offre aux parents et futurs parents un lieu d'écoute et d'échange pour les soutenir dans leur rôle éducatif, notamment en cas de situations difficiles ou de crise.

Objectifs du service :

Accompagner les parents dans leur parentalité grâce à des entretiens individuels.

Améliorer les relations parents-enfants et prévenir les difficultés.

Faciliter l'expression des parents sur leurs préoccupations éducatives.

Proposer une nouvelle offre de soutien accessible à toutes les familles du territoire.

Orienter vers des partenaires adaptés si nécessaire.

Modalités pratiques :

Le service est ouvert à tous les parents et futurs parents du département, avec un accueil principal à Niort. Les entretiens, principalement en présentiel, peuvent aussi se dérouler en visioconférence ou par téléphone si besoin. Les familles bénéficient de 5 entretiens annuels, avec un premier rendez-vous gratuit, et un coût ajusté selon les barèmes CNAF.



Contactez-nous :

05.49.04.76.59

soutien-parent@udaf79.asso.fr

À propos de l'UDAF 79

L'UDAF 79 défend les familles des Deux-Sèvres dans leur diversité et les accompagne au quotidien à travers une offre variée de services : protection juridique, soutien aux aidants, gestion budgétaire, santé, logement, handicap, et plus encore.

Découvrez nos actions : udaf79.fr/les-services-aux-familles



Association JPV :

Vivre après le décès d'un enfant, d'un frère ou d'une sœur

Animée bénévolement par des parents formés à l'écoute (ayant eux-mêmes vécu le deuil d'un enfant), apporte son soutien aux familles (parents, frères et sœurs) confrontées à cette épreuve, quelles que soient les circonstances du décès ou l'âge du défunt.

Elle propose une écoute, un partage moral de la souffrance et une entraide à travers des accueils personnels, des permanences, des rencontres en groupe, des sessions à thème, ainsi que la publication d'un bulletin périodique.

Permanences mensuelles :

- Premier lundi de chaque mois, De 18 h à 20 h à l'Espace des Usagers Centre Hospitalier de NIORT - 40 avenue Charles de Gaulle - 79021 NIORT Cedex
- Deuxième jeudi de chaque mois De 18 h 30 à 20 h 30 dans les locaux de l'UDAF 79 (salle Jonquilles) 171 avenue de Nantes - 79075 Niort Accueil spécifique pour frères et sœurs endeuillés)
- Quatrième jeudi de chaque mois De 18 h à 20 h à l'Espace des Usagers Centre Hospitalier de NIORT - 40 avenue Charles de Gaulle - 79021 NIORT Cedex



Les responsables de l'association précisent qu'il est possible de joindre les parents chargés de l'accueil et de l'écoute :

06.73.74.62.30 ou 06.64.68.46.02 - associationJPV79@gmail.com



Projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Les actualités du projet de PNR

Il y a un an, à l'automne 2023, les élus du Pays de Gâtine validaient la première version de la Charte du Parc naturel régional de Gâtine poitevine. Commençaient alors, pour ce projet, une phase d'avis successifs et d'évolutions menant jusqu'à la création du futur PNR. En décembre 2023, ce sont les élus du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en assemblée plénière, qui ont validé ce projet de Charte. Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine a ensuite sollicité l'avis du Préfet de Région afin de recueillir les remarques de l'État sur cette première version.

Afin de formuler ces retours, le Préfet de Région peut s'appuyer sur l'avis de deux instances essentielles dans la vie des PNR : Le Conseil National de la Protection de la Nature et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. C'est dans ce cadre qu'une délégation de rapporteurs s'est déplacée en Gâtine afin de mieux appréhender les ambitions de la Charte et de rencontrer les acteurs mobilisés sur ce projet. Cette première évaluation a mené le Préfet de Région à proposer au Pays de Gâtine de compléter et modifier certains éléments en amont de la formulation de l'avis officiel rendu d'ici l'été 2025. Néanmoins, l'État a réaffirmé son attachement à voir ce projet aboutir sur ce territoire qui, par son caractère exceptionnel à l'échelle nationale, mérite cette reconnaissance.

Quelles actions pour le projet PNR ?

La création d'un Parc naturel régional est une procédure assez longue et complexe. Afin de rendre plus concret ce projet auprès des élus, acteurs et habitants, le Pays de Gâtine, qui porte la démarche de création du PNR, a lancé dès 2019 des actions dites de « préfiguration » qui permettent d'envisager réellement les futures missions du PNR. A l'image des formations et du guide d'entretien et de gestion des haies présentés ci-dessous, l'année 2024 a notamment permis de mener une action sur la valorisation des produits locaux via un travail avec les producteurs, un échange avec le PNR de Brière et la diffusion d'un calendrier avec des recettes créées par un chef proposant de sublimer les produits de Gâtine. C'est aussi en 2024 que le Pays de Gâtine a signé, avec 9 partenaires, la première Charte Forestière de Territoire afin de valoriser durablement cette ressource et d'anticiper les effets du changement climatique sur ces milieux. L'ensemble de ces actions et le projet de Charte sont à retrouver sur le site du Pays de Gâtine dans les rubriques « Le projet de PNR » et « nos missions » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine ».

Le guide de gestion des haies

En France, plus d'un quart des haies bordent les routes et chemins et sont en grande partie gérées et entretenues par les communes. Ce patrimoine paysager, écologique et économique est une véritable richesse dont les communes ont la responsabilité. En 2022, accompagné de Bocage de Pays Branché, une action de préfiguration du projet de PNR portant sur l'élaboration d'un « Guide d'entretien des haies de bord de routes et chemins pour un maillage de qualité » a été lancée avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du programme européen Leader. L'objectif de cette action est d'accompagner aux changements de pratiques, en adaptant l'entretien des haies bocagères aux besoins spécifiques des routes et chemins. Dans ce cadre, huit journées de formation technique ont été proposées aux agents et élus de Gâtine. Le guide pratique, aujourd'hui finalisé, fournit des pistes concrètes pour une gestion durable des haies, avec notamment des éléments dédiés à la valorisation des différentes strates végétales. Pour permettre son appropriation, six réunions d'information ont également été organisées dans les communes de Gâtine.



Illustration « Guide des haies »,
Stéphanie Prestavoine, 2024.

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 –
contact@pays-gatine.fr

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique
« Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de
PNR de Gâtine poitevine »

Signature du Contrat Territorial Thouet 2024-2026



La cérémonie de signature du Contrat Territorial Thouet s'est tenue le 24 octobre 2024 à Saint-Martin-de-Sanzay. Ce contrat (CT Thouet 2024-2026) vise la gestion des milieux aquatiques et la protection de la ressource en eau sur le bassin du Thouet.

Il a été signé par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT), la Communauté d'Agglomération Saumur-Val-de-Loire, l'Agence de l'Eau, les Régions Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le Département de Maine-et-Loire.

Les parties prenantes engagées dans ce contrat incluent :

- Les Fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques (79 & 49),
- Les Conservatoires d'Espaces Naturels des Régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire,
- La Communauté de Communes du Thouarsais,
- La Communauté de Communes Val-de-Gâtine,
- Deux-Sèvres Nature Environnement,
- La Société publique locale des Eaux du Cébron.

Ce contrat territorial concerne 20 masses d'eau superficielles du Thouet, depuis sa source jusqu'à la Loire, ainsi que plusieurs affluents comme le Cébron, la Viette et la Losse. Il couvre une superficie de 1 185 km² et regroupe 76 communes du bassin versant.

À travers ce contrat, les signataires ont identifié 54 actions à mettre en œuvre, dont 23 dans les Deux-Sèvres, 30 dans le Maine-et-Loire et 1 sur une commune à cheval sur les deux départements. Parmi ces actions, 38 concernent les milieux aquatiques et 6 ciblent les pollutions diffuses.

Pour le SMVT, les priorités incluent :

- La protection des berges contre l'érosion,
- L'entretien de la végétation riveraine,
- La restauration de la continuité écologique,
- La sensibilisation du public,
- L'amélioration des connaissances sur les cours d'eau.

La première action de 2024 a porté sur la préservation de la qualité de l'eau, en partenariat avec la SPL du Cébron, gestionnaire du captage d'eau potable. Les travaux ont permis d'installer environ 2 kilomètres de clôtures sur les berges et d'aménager 9 dispositifs d'abreuvement pour le bétail, soutenant ainsi l'élevage à l'herbe, essentiel à la protection de la ressource en eau.

Le coût total du programme pour les trois années est estimé à 5 621 300 €, dont 60 % est alloué aux travaux sur les milieux aquatiques et la protection de l'eau. Ce programme est subventionné à 50 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, et soutenu par les autres partenaires financiers signataires. Suivez l'actualité du CT Thouet porté par le SMVT sur Facebook et Instagram.



Les droits et les devoirs des riverains

Le Thouet et ses affluents en Deux-Sèvres sont des cours d'eau « non domaniaux », relevant du domaine privé. Ce statut impose cependant des droits et devoirs aux riverains, définis par le Code de l'environnement.

Parmi ces droits :

- L'usage de l'eau (dans le respect des autorisations préfectorales),
- Le droit de pêche.

Ces droits sont assortis de devoirs, notamment :

- L'entretien régulier des berges,
- Le maintien des capacités d'écoulement des rivières.

Chaque propriétaire riverain contribue ainsi, à son échelle, à la reconquête du bon état écologique du Thouet et de ses affluents.

Pour garantir un entretien respectueux de l'environnement, il est vivement conseillé de contacter les techniciens de rivières du SMVT avant d'entreprendre des travaux en bordure de cours d'eau. Certaines démarches administratives peuvent être nécessaires, et des conseils adaptés permettent souvent de répondre aux besoins des propriétaires.

Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

26 rue de la Grille, 79600 SAINT-LOUP-LAMAIRE

Tél. : 05 49 64 85 98 | Email : smvt@valleedouthouet.fr

Les bons gestes en Vallée du Thouet

Chaque année, pour des cas strictement liés à l'intérêt général, le SMVT peut intervenir à la place des riverains défaillants pour :

- Restaurer les écoulements,
- Limiter les dommages aux infrastructures en retirant les embâcles (chutes d'arbres, accumulation de branches) au niveau des ponts, passerelles ou ouvrages hydrauliques.

Lorsque les propriétaires ne peuvent pas gérer ces travaux eux-mêmes (taille des arbres, dangerosité), le SMVT prend en charge ces interventions.

Le syndicat rappelle également aux riverains de prendre des mesures préventives, notamment :

- Remiser les salons de jardin,
- Bien amarrer les barques,
- Éviter de laisser tout objet susceptible de dériver lors d'une crue.

Ces gestes simples permettent de réduire les besoins d'intervention en hiver, lorsque les courants rendent les travaux plus complexes et dangereux pour les équipes.



Station trail : une autre manière de découvrir notre territoire

Envie de (re)découvrir votre territoire ? Testez les huit parcours de la station trail de la Communauté de communes : 185 kilomètres de parcours et 19 communes traversées. Un atout pour le développement du tourisme de plein pour Parthenay-Gâtine et l'occasion d'attirer de nouveaux visiteurs.

La station Parthenay-Gâtine propose huit parcours trail :

- Pour tous les niveaux : débutant, intermédiaire et expérimenté,
- Avec différentes difficultés : parcours vert, bleu, rouge ou noir,
- Pour toutes les pratiques : course, marche, trail.

Les parcours sont référencés en ligne sur l'application plébiscitée par les traileurs « On Piste ».

8 parcours en Parthenay-Gâtine, au départ de 6 communes

1. Direction La Forge à fer, Lhoumois
2. Médié'trail, Parthenay
3. Escapade forestière, Le Retail
4. Le chemin des lavoirs, Aubigny
5. Les traversées du Thouet, Gourgé
6. Objectif Trébesse, Parthenay



7. De la vallée de la Vonne à Bois Pouvreau, Ménigoute

8. L'endurance, Parthenay

Toutes les informations : cc-parthenay-gatine.fr/patrimoine

Les enfants apprennent à rouler à vélo en toute sécurité



Depuis la rentrée 2024, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine porte le dispositif national « Savoir rouler à vélo » sur le territoire communautaire. **Objectif : que l'ensemble des écoliers des écoles publiques de Parthenay-Gâtine sachent rouler à vélo avant l'entrée au collège d'ici trois ans.**

Pour l'année scolaire 2024-2025, **280 élèves sont formés dans 14 écoles** : La Ferrière-en-Parthenay, Le Tallud, Parthenay (Jules-Ferry, Gutenberg, Jacques-Prévert), Saint-Aubin-le-Cloud, Secondigny, Azay-sur-Thouet, Fénerly, Reffannes, La Peyratte.

D'autres enfants seront formés dans les deux prochaines années.

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénezay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



Tous les projets, toutes les actualités : parthenay-gatine.fr
 © parthenay-gatine Facebook Communauté de communes de Parthenay-Gâtine



NUMERIQUE

Réseau Gâtine connect : vous accompagner dans votre usage numérique quotidien

Sur le territoire de Parthenay-Gâtine, plusieurs acteurs publics ou privés organisent des actions qui favorisent l'autonomie numérique. Il peut s'agir :

- D'accompagnement, d'aide, de dépannage, d'initiation, de découverte ou de formation ;
- De rendez-vous individuels ou d'ateliers en groupe ;
- De besoins administratifs, de besoins du quotidien, ou d'envies de loisirs ;
- D'action sociale, d'insertion professionnelle, ou de médiation numérique ;

Gâtine Connect : être mieux identifié

Créé à l'initiative de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, le réseau Gâtine connect a pour objectif de mieux faire connaître aux habitants les accompagnements proposés.



Ils sont membres du réseau :

- **Communauté de communes de Parthenay-Gâtine**
2, rue de la Citadelle, Parthenay
Tél. 05 49 94 03 77
- **Centre socioculturel et maison pour tous (CSC-MPT)**
de Châtillon-sur-Thouet, 9, avenue Paul-Gellé
Tél. 05 49 95 07 43
- **Centre socioculturel (CSC) du pays Ménigoutais**, 20, rue du Château, 79340 Les Forges - Tél. 05 49 69 93 13
- **CLÉ (Communiquer Lire Écrire)**, 7 rue Jean-Macé, Parthenay - Tél. : 05 49 95 15 92
- **Croix Rouge Antenne locale de Parthenay**, 11, rue Prosper-Jouneau - Tél. : 05 49 94 23 45
- **Maison de l'Emploi et des Entreprises**, 13 Boulevard Edgar Quinet, Parthenay - Tél. : 05 49 94 23 46
- **Maison pour Tous de Saint-Aubin-le-Cloud**, 11, rue de l'Hôtel de ville - Tél. MPT 05 49 63 16 18



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

Conseillers numériques dans toutes les communes :

Besoin de conseils pour réaliser une démarche en ligne ? Envie de naviguer sur Internet, etc ? Les conseillers numériques du territoire Parthenay-Gâtine vous accompagnent.



Frédéric Colliaux et Nuno Semedo
05 49 94 90 20



Corentin Chappet
(Secteur Ménigoute)
05 49 69 93 13

Qui ?

parthenay-gatine.fr/conseiller-numerique

Où et comment ?

- **Dans toutes les communes** : permanence en mairie ou sur rendez-vous.
- **A Parthenay** : à l'Espace Public Numérique, Maison de l'emploi et des entreprises, 13 boulevard Edgar-Quinet à Parthenay.
- Rendez-vous individuel ou atelier collectif
- Gratuit

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénezay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



ENFANCE

Parents ou futurs parents : pour toutes questions, contactez le Relais petite enfance

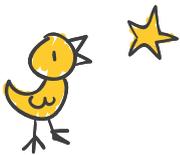
Vous êtes parents d'enfants de 0 à 3 ans ou futurs parents.

Vous avez des questions :

- Sur les différents modes de garde pour vos enfants :
 - Accueil collectif (crèche, halte-garderie, etc.)
 - Accueil individuel (assistant maternel agréé)
 - Mode de garde à votre domicile
- Sur votre rôle de parent
- Sur vos fonctions de parents employeurs



Le Relais petite enfance de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine est l'interlocuteur privilégié pour vous écouter et vous accompagner dans toutes vos démarches.



05 49 95 76 10
rpeccpg@cc-parthenay-gatine.fr

Lundi et mardi : 13h30-16h30
Mercredi : 9h-12h
Jeudi et vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30



Les matinées d'éveil pour les 0-6 ans

- Pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un assistant maternel agréé ou d'un professionnel petite enfance sur tout le territoire.

- Les mardis, jeudis et vendredis matins
- Sur tout le territoire de la Communauté de communes

Retrouvez tout le planning :

cc-parthenay-gatine.fr/0-3 ans/matinees

Vous êtes assistant(e) maternel(le) agré(e) ou futur(e) AMA :

Le Relais petite enfance vous accompagne dans votre parcours et votre quotidien professionnel : rencontres, formations, documentation, etc.



AZAY n'oublie pas...



Les 14 et 15 juin 2024, deux événements nous ont rappelé l'été 1944.

Le 14 juin à 17 h, une plaque commémorative a été dévoilée en présence des enseignants, parents et enfants de notre école, désormais nommée **Madame Valentine GERMAIN**.

Le 15 juin, à partir de 10 h, en présence des familles, des élus, des représentants des associations, etc., le panneau indiquant le nom de l'école, installé par la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, a été inauguré. Ensuite, la plaque commémorative à l'entrée de la salle des fêtes a été dévoilée. Celle-ci porte maintenant le nom de **Monsieur Henri JARRIAULT**.





Valentine GERMAIN

Valentine Germain, veuve de Marcel Germain, gérait un petit bistrot situé en haut de la côte de la Girardière, sur la route de Secondigny, tout en s'occupant de ses trois enfants.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, en zone occupée, ce lieu était très prisé par les amis de Valentine. Son café servait de point de rencontre pour des rendez-vous clandestins. À la demande de Jean Martineau, instituteur, elle cacha de nombreux résistants, dont Charles Gabriel Tellier, ainsi que des aviateurs alliés.

Le 13 juin 1944*, lors des représailles menées par la milice et la Gestapo, elle fut sauvée par Henri Jarriault, maire de l'époque.

Le 7 juin 1947, Valentine Germain a été décorée de la Croix d'honneur du Mérite franco-britannique.



Henri JARRIAULT

Un double drame évité...



Le 13 juin 1944, après le drame qui coûta la vie au jeune résistant Charles Gabriel Tellier, le maire d'Azay-sur-Thouet, Henri Jarriault, se rendit sur les lieux. Il sut agir avec rapidité et sang-froid en se faisant accompagner d'un représentant de la gendarmerie de Secondigny.

Grâce à sa lucidité et à son discernement, il fit passer Valentine Germain pour une femme simple d'esprit, prétendant qu'elle ne mesurait pas les risques qu'elle avait pris. Ainsi, il lui évita une arrestation aux conséquences potentiellement dramatiques.

Quelques semaines plus tard, fin août 1944, un autre épisode marquant se déroula : trois soldats allemands circulant à bicyclette furent pris pour cible par des maquisards cachés derrière une haie. L'un des Allemands fut blessé à la cuisse. La riposte ne se fit pas attendre : les officiers allemands prirent en otage Daniel Ragonneau, un habitant temporaire du bourg, qu'ils libérèrent deux ou trois heures plus tard, tout en menaçant d'incendier le village d'Azay en cas de nouvelle attaque.

Face à cette menace, Henri Jarriault fit preuve de courage et de détermination. Pendant une matinée entière, il tint tête aux Allemands, leur laissant entendre qu'un grand nombre de maquisards se trouvaient dans la région et que ceux-ci pourraient violemment riposter.

Cette tactique habile s'avéra efficace : les Allemands renoncèrent à leurs représailles et quittèrent le village sans exécuter leurs menaces.

Arrêt du projet du PLUi : une étape déterminante, fruit d'une large concertation

Le premier PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) de Parthenay-Gâtine a été "arrêté" en conseil communautaire. Il s'agit d'une étape déterminante vers l'adoption du plan. Cet "arrêt" signifie que toutes les parties prenantes sont invitées à prendre position sur un même document, dont les conseils municipaux du territoire. Le projet sera aussi soumis à avis de la population.

Le PLUi va constituer le document d'urbanisme qui définira et réglementera l'usage des sols sur l'ensemble des parcelles de la CCPG.

Deux axes forts

Le projet de PLUi a été construit autour de deux idées fortes :

- Répondre au défi de l'attractivité du territoire
- Affirmer l'engagement d'un territoire rural dans les transitions agricoles, énergétiques, écologiques et numériques

Une large concertation

Dans un souci de transversalité, de transparence et d'équilibre, la Communauté de communes a apporté une attention particulière pour associer au maximum l'ensemble des acteurs concernés, notamment :

- Les élus communaux : plus de 200 rencontres,
- Le monde agricole : en partenariat avec la Chambre d'agriculture, près de 95% des exploitants agricoles du territoire communautaire ont été rencontrés,
- Des représentants des associations environnementales,
- Des représentants des secteurs de l'habitat et de l'économie,
- Les habitants,
- De nombreux acteurs institutionnels.

Droits à construire : des objectifs ambitieux

Parmi les mesures présentées dans le projet de PLUi, il faut notamment retenir :

- Des objectifs ambitieux en droits à construire des extensions et des annexes pour tous les habitants,
- Un nouvel équilibre est prévu entre la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, et les secteurs à urbaniser qui garantissent les capacités d'accueil d'habitants et d'entreprises sur le territoire,



- L'identification de changements de destination possibles d'anciens bâtiments agricoles vers un nouvel usage (logement, bureau, petit artisanat...),
- De nouvelles possibilités de développement touristique et de loisirs,
- La possibilité de création / développement de secteurs pouvant accueillir de l'habitat permanent atypique et réversible.

Les conseils municipaux invités à se prononcer

Le projet de PLUi est soumis pour avis aux conseils municipaux du territoire. Ils ont trois mois pour se prononcer, après l'arrêt du projet du 21 novembre 2024 en conseil communautaire.

Le projet est également soumis pour avis à l'Etat, la Région, le Département, le PETR du Pays de Gâtine, les chambres consulaires et le gestionnaire d'infrastructure ferroviaire. Suite à ces consultations, le projet de PLUi devrait être soumis à enquête publique.

Selon les retours des différents acteurs, et après avoir effectué les ajustements nécessaires, l'approbation définitive du PLUi pourra être envisagée au deuxième semestre 2025 ou au premier trimestre 2026.

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénezay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay

Respect et responsabilité envers les animaux dans notre commune

La divagation des animaux : un danger pour tous

La divagation des animaux domestiques, notamment des chiens, peut avoir des conséquences graves. Non seulement elle met en danger la sécurité des animaux eux-mêmes, mais elle expose également les usagers de la voie publique à des risques d'accidents. Il est rappelé que les propriétaires d'animaux ont l'obligation légale de les maintenir sous contrôle, conformément aux réglementations locales et nationales. Nous invitons chacun à respecter ces règles pour le bien-être collectif.



Luttons ensemble contre la maltraitance animale

La commune s'engage fermement contre toute forme de maltraitance animale. Qu'il s'agisse de violences physiques, d'un manque de soins ou d'un abandon, ces actes sont sévèrement punis par la loi. Si vous êtes témoin de maltraitance, nous vous encourageons à signaler les faits aux autorités compétentes ou à contacter une association de protection des animaux. Chaque signalement peut sauver une vie et faire une différence.

Gestion des aboiements intempestifs

Les chiens sont nos compagnons fidèles, mais leurs aboiements répétés peuvent parfois générer des nuisances sonores. En tant que propriétaire, il est de votre responsabilité de veiller à ce que votre chien ne perturbe pas la tranquillité du voisinage. Des solutions existent : éducation canine, activités pour occuper l'animal, ou consultation auprès d'un professionnel en comportement animal. Soyons respectueux du cadre de vie de chacun.



Votre engagement, notre force

Ensemble, veillons à cohabiter harmonieusement avec nos animaux et à préserver la sérénité de notre commune. Pour toute question ou besoin d'assistance, n'hésitez pas à contacter la mairie ou les services dédiés.

Calendrier des fêtes

JANVIER

- 10 : Vœux du Maire
- 24 : Assemblée Générale UNC
- 26 : Loto organisé par La Trébesse à Viennay
- 31 : Assemblée Générale Festiv'Azay

FEVRIER

- 7 : Assemblée Générale La Trébesse

MARS

- 8-9 : Repas ACCA
- 15 : journée « J'aime la nature propre »

AVRIL

- 5 : Repas des Aînés
- 6 : Vide grenier APE
- 13 : Loto organisé par le Gardon Gâtinais

MAI

- 1^{er} : Randonnée La Trébesse

JUIN

- 22 : Loto organisé par l'APE
- 29 : Fête de l'École

JUILLET

- 14 : Concours d'honneur de la société de boules en bois

AOUT

- 15 : Messe solennelle à la chapelle de l'agenouillée
- 30 : Azay en Fête organisé par Festiv'Azay

SEPTEMBRE

- 7-15 : Pèlerinage, neuvaine à la chapelle de l'Agenouillée

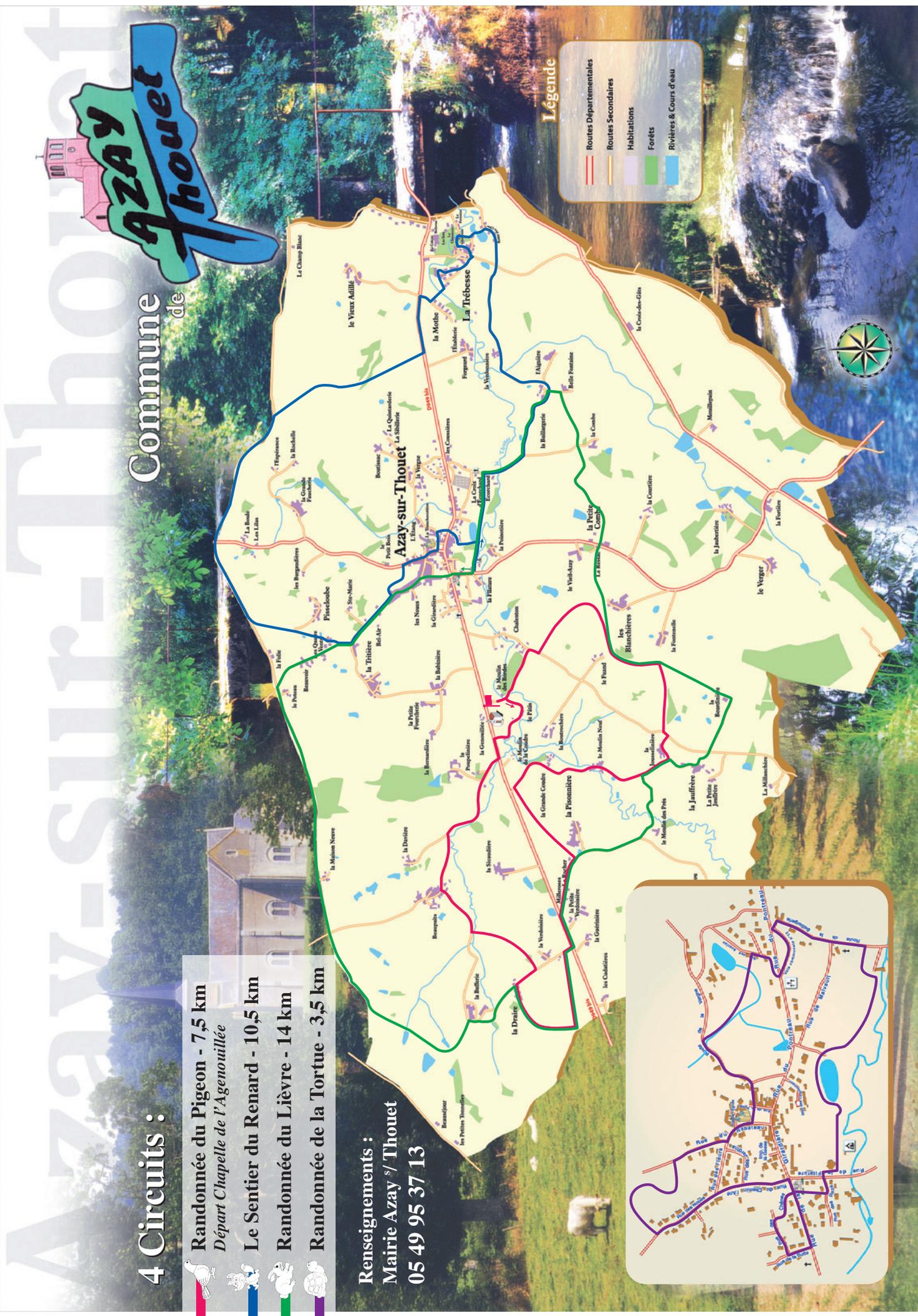
OCTOBRE

NOVEMBRE

- 11 : Repas UNC

DECEMBRE

- 5 : Téléthon
- 12 : Fête de Noël de l'APE
- : Père Noël Festiv'Azay



Azay-sur-Thouet

Commune de Azay-Thouet

4 Circuits :

-  Randonnée du Pigeon - 7,5 km
Départ Chapelle de l'Agenuillée
-  Le Sentier du Renard - 10,5 km
-  Randonnée du Lièvre - 14 km
-  Randonnée de la Tortue - 3,5 km

Renseignements :
Mairie Azay s/Thouet
05 49 95 37 13

